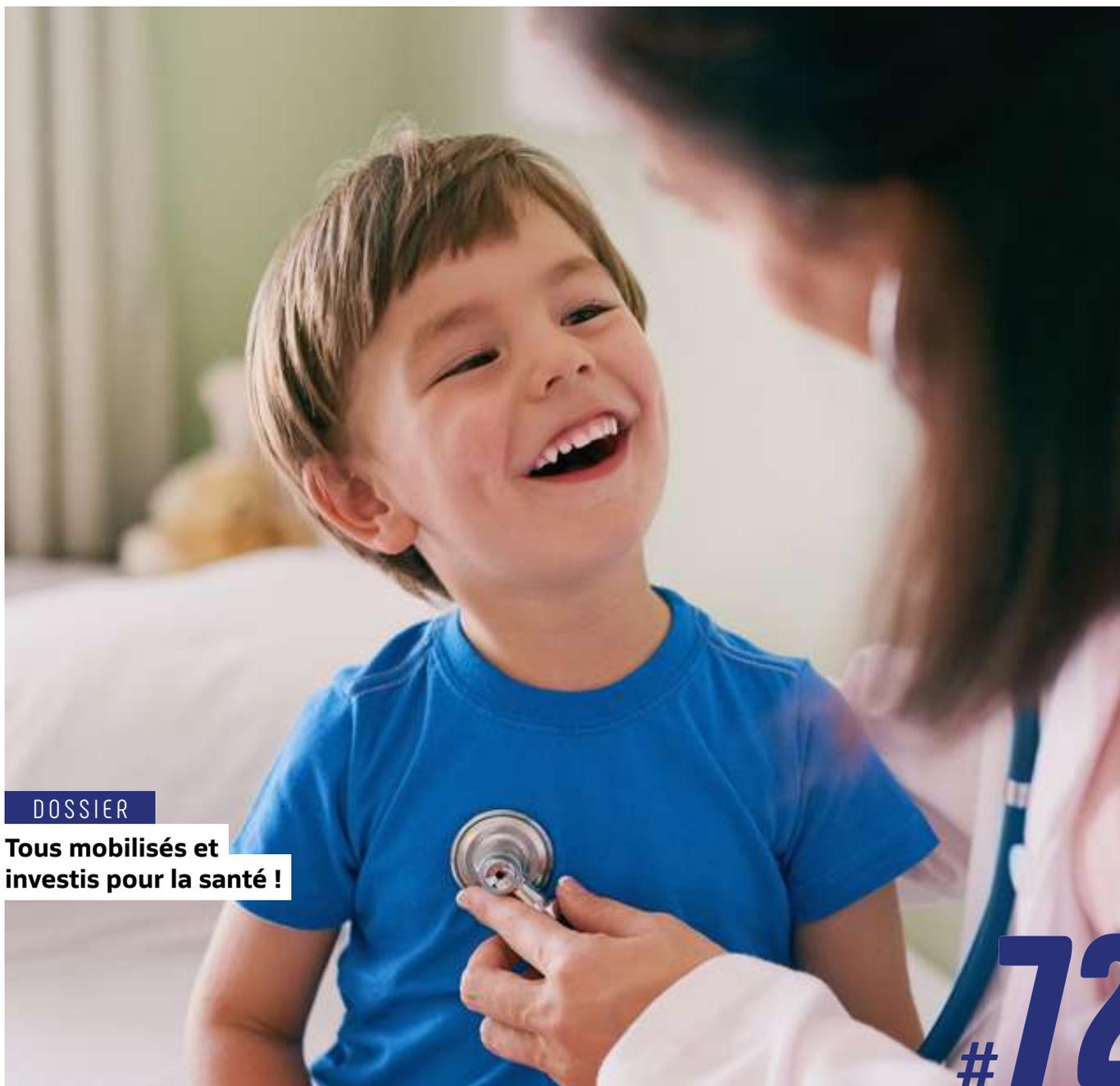


Vue d'ensemble

Magazine d'information municipal de Saint-Paul-Trois-Châteaux



Décembre 2024

DOSSIER

Tous mobilisés et investis pour la santé !

#72

p8_ Le recensement de la population expliqué
p11_ Un retour positif des seniors pour la Semaine Bleue
p27_ 2024 : bilan très sportif à Saint-Paul-Trois-Châteaux

SOMMAIRE



11



15



27

08

Actualités

Le recensement de la population expliqué

—

11

Actualités

Un retour positif des seniors pour la Semaine Bleue

—

15

Travaux

La nouvelle voie verte inaugurée

—

17

Dossier

Tous mobilisés et investis pour la santé

—

27

Sport

2024 : bilan très sportif à Saint-Paul-Trois-Châteaux

—

40

Les Tricastins ont du talent

Mireille Piris

—

Directeur de la publication : Jean-Michel Catelinois
Rédacteur en chef : Thomas Vanfleteren
Rédaction : Thomas Vanfleteren, Audrey De Luca, Florence Exbrayat et Franck Prévôt
Conception et réalisation : Avantmidi
Crédits photos : service communication, Déclic photo, Franck Prévôt, Sandrine Di Prima, Michel Correard, Thierry Crucifix, Hervé Drouard
Tirage : 6 000 exemplaires
Périodicité : trimestrielle
Dépôt légal : quatrième trimestre 2022
Editeur : Ville de Saint-Paul-Trois-Châteaux, place Castellane, 26130 Saint-Paul-Trois-Châteaux. Tél. 04 75 96 78 78.
Courriel : communication@mairie-sp3c.fr
Imprimeur : Imprimerie Graphot





Chères Tricastines, chers Tricastins,

La fin de l'année approche et avec elle s'ouvre une période festive propice à la rêverie, à la joie, aux retrouvailles en famille ou entre amis.

Des fêtes de fin d'année synonymes de chaleur humaine et de solidarité, nous rappelant si besoin qu'il est essentiel de prendre soin quotidiennement de notre entourage et de celles et ceux qui en ont besoin.

Un moment précieux pour beaucoup après une année 2024 qui aura marqué nos esprits dans de nombreux domaines.

Nos pensées vont d'abord aux victimes des conflits qui frappent ici et là notre planète. Une situation géopolitique compliquée qui nous affecte et qui n'est pas sans conséquences sur notre propre vivre-ensemble et notre capacité à faire société.

Le monde aurait-il oublié son aspiration fondamentale, celle de vivre heureux et en paix plaçant ainsi au second rang nos valeurs humaines les plus universelles que sont la tolérance, l'empathie, le sens du vivre ensemble ?

Je tiens personnellement à ces valeurs. Elles sont l'essence de toute construction collective, aident aussi au discernement, au refus du dogmatisme. C'est aussi dans cet esprit qu'avec les élus qui m'entourent, nous menons l'action municipale.

Cette vocation de ville de cœur et d'ambition ne cesse de nous animer et de façonner une cité qui se veut toujours plus humaine, vectrice de cohésion sociale, mais aussi une ville d'avenir.

Et en cette période de fin d'année, je pense à l'évidence au travail mené par vos élus et les collaborateurs des services municipaux, pour offrir aux habitants un cadre de vie qui soit le plus agréable possible.

À l'échelle qui est la nôtre, nous poursuivrons, en 2025, notre action municipale pour améliorer les conditions de vie de chacun, favoriser l'éducation, développer la culture, le sport, mais aussi permettre l'accès aux soins comme vous pourrez le lire dans le dossier de ce magazine. ●

Jean-Michel Catelinois, maire



*Je vous souhaite
à toutes et tous de
très bonnes fêtes
de fin d'année !*

« Je vous invite aussi à noter dès à présent la date de notre cérémonie des vœux qui se déroulera le samedi 11 janvier 2025 à 18 heures à l'Espace de la Gare. Nous serons, les élus du conseil municipal, les agents de la collectivité et moi-même, très heureux de pouvoir vous y accueillir afin de partager un de ces moments conviviaux qui nous sont chers. »



Le tour de Saint-Paul *en 90 jours*





5



6



7



8

- 1_ Festival de cinéma, 16 au 20 octobre
- 2_ Forum de la vie associative, 7 septembre
- 3_ Journées du patrimoine, 20 au 22 septembre
- 4_ Vernissage de l'exposition Fest'Images de Décl'ic'Photo Tricastin, 27 septembre
- 5_ Spectacle d'Antoine Duléry, 13 septembre
- 6_ Accueil des écoliers pour la rentrée scolaire, 2 septembre
- 7_ Semaine de lutte contre le harcèlement scolaire du 7 au 16 nov.
- 8_ Accueil des nouveaux arrivants à l'hôtel de ville, 19 octobre



Orano investit dans le Tricastin

En plus d'un grand moment pour la France, c'est aussi un grand moment pour le Tricastin. C'est en substance ce qui ressort de l'inauguration qui s'est tenue en octobre dernier sur le site d'Orano. Car, en effet, l'industriel a officiellement lancé les travaux d'extension de l'usine Georges Besse 2. Un investissement très important pour Orano puisque le montant des travaux est estimé à près de 1,7 milliard d'euros. Il consiste à construire à l'identique quatre modules complémentaires aux quatorze modules existants, utilisant la même technologie, reconnue, éprouvée et disposant d'une empreinte environnementale réduite. Ce projet mobilisera, pendant la phase chantier, jusqu'à 1 000 personnes, avec une forte participation d'entreprises régionales. « *Un projet qui prend forme faisant partie des cinq plus importants projets industriels en cours en France aujourd'hui* » comme l'a souligné Nicolas Maes, directeur général d'Orano. ●



Saint-Paul-Trois-Châteaux prise en exemple pour le lancement de la tournée française sur le bien vieillir dans son logement

C'est à Valence qu'a eu lieu le lancement officiel de la tournée que va engager l'organisme Action Logement à travers la métropole et les DOM-TOM. Pour l'occasion les organisateurs avaient invité le maire qui est intervenu pour expliquer la politique municipale en faveur des seniors avec un axe particulier, celui du bien vieillir dans son logement. Saint-Paul-Trois-Châteaux ayant en effet été repérée pour les actions qu'elle mène en la matière. ●



Des comprimés d'iode à votre disposition en pharmacie

Depuis septembre 2024, via les pharmacies d'officine, une nouvelle campagne de distribution préventive de comprimés d'iode stable a lieu dans chaque commune située jusqu'à 10 kms autour de la centrale nucléaire du Tricastin. Si vous n'avez pas encore récupéré votre boîte de comprimés d'iode, n'hésitez pas à les demander en pharmacie. C'est totalement gratuit et sans formalisme particulier. **Pour tout savoir :** www.interieur.gouv.fr/actualites/actualites-du-ministere/lancement-de-nouvelle-campagne-de-distribution-diode-stable. ●



Une lettre de cadrage avant l'élaboration du budget de la commune

Saint-Paul-Trois-Châteaux est l'une des rares communes à voter son budget très tôt, dès le mois de décembre. Cette « prouesse » permet de démarrer l'année budgétaire dès le mois de janvier et de gagner quelques mois précieux dans la mise en œuvre des projets municipaux. Aussi au moment de l'élaboration du BP 2025, le maire n'a pas manqué d'adresser une lettre de cadrage à l'exécutif et aux responsables de service. L'on ne peut en effet ignorer le contexte budgétaire national. La collectivité entend à ce titre s'inscrire dans une politique de réduction de ses dépenses tout en maintenant un rythme raisonnable et mesuré d'investissements et ce sans affaiblir les finances de la collectivité, ni toucher aux taux d'imposition des ménages. Le mot d'ordre est donc celui de la rigueur et de l'optimisation des moyens financiers et humains, mais aussi du respect des engagements pris et de la poursuite des politiques volontaristes. ●



Soutien à nos Sapeurs-pompiers

Cette année encore la collectivité participe à la réalisation du calendrier des sapeurs-pompiers. Une manière de marquer symboliquement son soutien aux hommes du feu, à nos sapeurs-pompiers pour leur engagement quotidien pour venir en aide à la population. Félicitations à eux car ils méritent amplement notre reconnaissance. Des Sapeurs-pompiers qui pourront bientôt bénéficier de nouveaux locaux à l'entrée de la commune. Un chantier piloté par le SDIS et le Département. ●

Le buzz de Facebook

C'est le post destiné à élire le sportif de l'année qui a retenu le plus de réactions avec 202 interactions. ●



Le buzz d'Instagram

Sur Instagram, c'est l'article consacré à l'inauguration du parking relais du Serre-Blanc qui avec 88 interactions arrive en tête sur le trimestre précédent. ●



Toujours mobilisés pour accueillir des EPR de nouvelle génération

Si le Tricastin n'avait pas été retenu dans la première liste des sites d'accueil des nouveaux EPR, la mobilisation reste forte pour que notre territoire puisse bénéficier d'une telle implantation, gage d'avenir pour les générations à venir. Au lendemain de la constitution du nouveau gouvernement, le premier magistrat n'a d'ailleurs pas manqué de le rappeler à la Ministre de l'énergie dès sa nomination. ●

Recensement de la population : pourquoi et comment, on vous explique tout

Gratuit mais obligatoire, le recensement de la population concerne l'ensemble de la population vivant en France. Pour les communes de moins de 10 000 habitants, il a lieu tous les 5 ans. Pour Saint-Paul-Trois-Châteaux, ce sera du 18 janvier au 17 février 2025.

À quoi sert le recensement ?

Réalisé par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) et les communes, le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit des informations sur les caractéristiques de la population (âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement, etc). Grâce à ces données, les projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes. Du nombre d'habitants dépendent le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies, les équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, infrastructures des transports, etc.), les besoins en logements, etc.

Comment est-il effectué ?

Le passage de l'agent recenseur est annoncé par une lettre du maire déposée dans la boîte aux lettres quelques jours avant ou par l'agent lui-même. La résidence où vous devez vous faire recenser est votre résidence principale. L'agent a une carte tricolore signée par le maire, avec sa photo et son nom. En cas d'absence du domicile, l'agent recenseur laisse un avis de passage dans la boîte aux lettres afin de convenir d'un rendez-vous pour la remise des documents nécessaires : feuille de logement (caractéristiques, confort du logement), autant de bulletins individuels que de personnes dans le foyer (âge, lieu de naissance, nationalité, niveau d'études, lieu de résidence, activité professionnelle), des notices explicatives disponibles en français et dans certaines langues étrangères ou encore la notice pour le recensement par Internet sur laquelle figurent les identifiants de connexion au site le-recensement-et-moi.fr. Internet est la manière la plus simple de se faire recenser. Après avoir saisi ces identifiants, il suffit de remplir le questionnaire.

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur conviendra d'un rendez-vous pour récupérer les documents (qu'il peut vous aider à compléter). Ceux-ci peuvent être renvoyés directement à la mairie ou à la Direction régionale de l'Insee. ●



Forum des métiers et de l'orientation - Job dating

Organisée par l'association éponyme, la 30^e édition du « Forum des métiers et de l'orientation » se déroulera le samedi 18 janvier 2025, de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h, à l'Espace de la Gare.

Les visiteurs pourront y trouver près de 300 exposants, des professionnels qui viennent parler concrètement de leurs métiers, des particuliers, des entrepreneurs individuels ou des grandes entreprises régionales et des institutionnels (armées, police, gendarmerie, pompiers, etc.) mais aussi des organismes de formation des régions Auvergne-Rhône-Alpes et PACA représentant divers secteurs (tourisme, agriculture, commerce, etc.), les chambres de métiers de la Drôme et du Vaucluse, la chambre de commerce et de l'industrie de la Drôme. L'association recherche des

bénévoles pour installer le Forum les 2 jours avant et pour le jour de la manifestation. Prendre contact auprès de la présidente Marlène Svitek au 06 51 94 37 97 ou par email à forumdesmetiers26@gmail.com.

Un Job dating organisé par la ville

En partenariat avec le centre socioculturel Mosaïc et la Mission locale, la Ville de Saint-Paul-Trois-Châteaux organise le même jour et au même endroit que le Forum des métiers et de l'orientation un espace Job dating. Outre des rencontres avec des entreprises locales en quête de nouveaux collaborateurs, les visiteurs pourront participer à des ateliers CV et de préparation à un entretien d'embauche. ●

+ Renseignements :
www.forum-des-metiers-saint-paul-trois-chateaux.com.



Parking relais du Serre-Blanc

Gratuit et proche du centre-ville, le nouveau parking du Serre-Blanc a été inauguré le vendredi 13 septembre dernier. Idéalement situé, à deux pas des écoles élémentaires du Pialon et maternelle du Serre-Blanc, de l'Espace de la Gare,



à quelques mètres des commerces du centre-ville et des services publics, il offre plus de 100 places dont certaines réservées aux personnes à mobilité réduite, aux vélos et aux motos, et d'autres équipées de borne pour la recharge de véhicules électriques. La construction de ce parking du Serre-Blanc a coûté près de 1 400 000 € dont une subvention de 92 000 € de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. ●



Marché aux truffes

Né de la volonté d'une poignée de trufficulteurs fiers de sortir la truffe de son univers presque trop secret, le Marché aux truffes de Saint-Paul-Trois-Châteaux s'adresse aux particuliers désireux de découvrir et déguster les truffes de la plus belle qualité. Chaque trufficulteur réserve ses plus belles truffes, cavées dans la semaine, pour les soumettre à la commission de contrôle réunie avant l'ouverture de chaque marché. Les truffes approuvées seront ensuite mises en vente sur le marché.

Le Marché aux truffes de Saint-Paul-Trois-Châteaux ouvrira ses portes le dimanche 15 décembre, de 10h à 12h30 sur la place de l'Esplan avec le traditionnel défilé des trufficulteurs. Le marché sera ouvert tous les dimanches matin jusqu'à la mi-mars 2025. ●



Erratum



L'information n'est-elle pas passée inaperçue et a notamment fait réagir les membres du bureau directeur de l'association Autour de la Truffe, surpris de lire dans la dernière brochure culturelle de l'Espace de la Gare que l'organisation de l'Omelette aux truffes était portée par l'EPIC Saveurs et Patrimoines et la Maison de la Truffe et du Tricastin (comme cela était le cas auparavant). Pour éviter tout malentendu, s'agissant d'une erreur de rédaction, nous souhaitons rappeler que cette manifestation est bien organisée par l'association Autour de la Truffe. ●

38^e Omelette aux truffes

C'est un temps fort du début d'année à Saint-Paul-Trois-Châteaux. Le week-end de l'omelette aux truffes. La 38^e du nom se tiendra du vendredi 7 au dimanche 9 février à l'Espace de la Gare. L'occasion de découvrir ou de redécouvrir ce joyau de notre terroir. Vendredi midi, samedi midi et soir sur réservation. Dimanche non-stop sans réservation à partir de 9h jusqu'à 20h.

Pour réserver à partir du 15 décembre : par email autourdelatruffe1@gmail.com ou par téléphone 06 22 91 39 48

Frelon asiatique : la destruction des nids est désormais prise en charge



Si la commune s'est déjà fortement investie pour lutter contre le frelon asiatique, elle est depuis rejoint par la Communauté de Communes Drôme Sud Provence, le Département et le Groupement de Défense Sanitaire (GDS) de la Drôme (Section Apicole). Ces derniers se sont unis pour engager une campagne à plus grande échelle et ont pu mobiliser les ressources nécessaires pour une lutte efficace et durable.

Point important : la destruction de nids est désormais prise en charge à 100 % sur les terrains privés appartenant à des particuliers.

Comment signaler un nid ?

Sur le site web www.frelonsasiatiques.fr. Ou en contactant le guichet unique de la mairie qui fera le lien avec Fabienne Lord, Adjointe au développement durable, en charge de ce dossier. ●

Le Groupement de Défense Sanitaire de la Drôme coordonne les actions de surveillance, de prévention et de destruction des nids de frelons asiatiques sur le territoire pendant leur période de prolifération, du début du printemps jusqu'aux premières gelées (fin novembre). Des équipes spécialisées et agréées interviendront pour localiser et neutraliser les nids, tout en respectant les normes de sécurité et de protection de l'environnement.





La semaine bleue en Tricastin, vers un horizon plus serein

Du 30 septembre au 4 octobre, la semaine bleue fut l'occasion de valoriser la place des seniors et les mettre à l'honneur dans un programme visant à aller bien au-delà d'une seule semaine d'actions.

L'engagement soutenu du CCAS de Saint-Paul-Trois-Châteaux et de l'équipe de la Maison des aînés, accompagnés de nombreux partenaires, a été récompensé par une mobilisation et un intérêt marqué des seniors. Le programme d'activités a ainsi rassemblé 89 personnes pour 148 participations. Conférence et atelier Age'illité sur le risque de chute, temps d'écriture, sessions de socio-esthétique, cours de yoga du rire, ateliers manuels ou encore séances de cinéma et repas musical, les actions menées ont su trouver un public curieux

et enthousiaste. Ce n'est sans compter les 121 personnes qui ont assisté, le vendredi 11 octobre salle Fontaine, au spectacle "Fugue en absurde", de la Cie La Ruche de Thalimelpo, une comédie-chants décalée et burlesque qui a su faire rire et sourire.

La semaine bleue s'est peut être achevée début octobre, mais elle continue ici, à Saint-Paul, avec des projets qui donneront à nos aînés quelques beaux fous rires : des ateliers du Yoga du rire, financés par la CFPPA, sont prévus pour 2025. ●



Rendez-vous pour les vœux à la population le 11 janvier

C'est le samedi 11 janvier, à partir de 18h, que se tiendra la traditionnelle cérémonie des vœux à la population. Les élus vous accueilleront, à la salle Fontaine, où le discours du maire et l'apéritif offert par la Ville encadreront bien d'autres petites surprises permettant à la fois de dresser le bilan de l'année 2024 et de se projeter dans l'année 2025. ●



Des jardins familiaux

Afin de permettre aux habitants qui ne disposent pas d'un jardin de pouvoir cultiver une parcelle, la commune a organisé sur deux terrains municipaux des jardins familiaux, appelés "Les Jardins de la Solidarité" (chemin de Frémigière, derrière Intermarché, 38 parcelles de 200 à 300 m²) et "Les Jardins du Resseguin" (21 parcelles de 130 à 300 m²) mis à disposition de Tricastins pour un loyer annuel modeste.

« Actuellement, nous avons 55 jardiniers. Quatre parcelles sont libres et pourront être attribuées dès le mois de décembre prochain pour les 3 prochaines années » confie Chantal Belezzy, conseillère municipale responsable des jardins familiaux, et Céline Rocher, du service Aménagement opérationnel à la mairie de Saint-Paul-Trois-Châteaux. Des obligations pour les locataires Le locataire s'engage à assumer le parfait entretien du jardin qui lui

est confié, entretenir le terrain sans aucune friche, ensemercer en temps et saisons convenables, planter des essences adaptées au sol et au climat, privilégier une gestion écologique du



site (« les produits phytosanitaires, les pesticides et les engrais chimiques sont interdits, il faut éviter les gaspillages en eau, développer le compostage de proximité et la récupération des eaux de pluie » explique Chantal Belezzy). Des copeaux de bois non traités (pour le paillage) sont fournis par les services communaux. Les productions du jardin sont uniquement pour les besoins de la

famille ou données à l'épicerie sociale. Pour les familles au quotient familial inférieur à 563,61 €, le loyer annuel sera, à compter du 1^{er} janvier 2025, de 52 € (80 € par an pour un QF supérieur à 563,62 € et inférieur à 1 046,57 €, 124 € au-delà de 1 046,58 € de QF, 145 € pour ceux qui ne fournissent pas leur avis d'imposition). Ce tarif sera le même pendant toute la durée de la convention signée entre la commune et le locataire laquelle est d'une durée de 3 ans.

Sur les 55 parcelles, 17 sont tenues par des femmes, 38 par des hommes. Peu de locataires partent en fin de convention mais sont vite remplacés. Sur chaque parcelle, clôturée, le locataire dispose d'un cabanon, d'un point d'eau, d'un récupérateur d'eau. Quelques composteurs et des toilettes communes sont installés sur les terrains communaux. ●

➕ **Renseignements auprès de Céline Rocher à c.rocher@mairie-sp3c.fr (04 75 04 46 09) ou auprès de Chantal Belezzy à c.belezzy@mairie-sp3c.fr.**

Des travaux de grande ampleur



Deux lotissements (Le Clos des Vignes, 45 lots, et Côté Midi, 20 lots) ont été réalisés de part et d'autre des chemins de Fabrias et du Pas de Barbière, générant un trafic plus important et nécessitant des travaux d'infrastructures.

Un phasage des travaux d'aménagement de voirie (recalibrage de la chaussée et intégration d'une voie de circulation douce) a été étudié afin de mener des travaux de 2024 à 2026. L'aménagement est prévu sur une distance de 1,2 km entre le giratoire du boulevard Saint-Vincent (au-dessus de Lidl) et celui de l'école Gony (chemin de Beauregard).

Cinq tronçons définis

- Le tronçon n° 1 part du giratoire du boulevard Saint-Vincent jusqu'à l'avenue du Dauphiné (247 mètres linéaires, 135 000 € TTC). C'est le prochain tronçon de travaux à être réalisé. Une voie douce de 2,50 m de large sera créée et supplantée d'un talus végétalisé. L'éclairage existant va être remplacé par des leds. La voie de circulation sera réduite à 5,50 m. Le trottoir existant sera conservé.
- Le tronçon n° 2 concerne le chemin de Fabrias depuis l'avenue du Dauphiné jusqu'au chemin du Pas de Barbière (310 ml, 245 000 € TTC). Il vient juste d'être terminé.



- Le tronçon n° 3 va du chemin du Pas de Barbière jusqu'à la rue du Glanet (176 ml, 135 000 € TTC).
- Le tronçon n° 4 s'étend du chemin du Pas de Barbière depuis la rue du Glanet jusqu'à la rue d'Auvergne (188 ml, 145 000 € TTC).
- Le tronçon n° 5 mène du chemin du Pas de Barbière depuis la rue d'Auvergne jusqu'au giratoire de l'école Gony (247 ml, 190 000 € TTC).

Pour ces tronçons, il s'agit de mettre au gabarit les voies de circulation des véhicules motorisés (5,50 m), de créer une voie douce cyclo-piétonne d'une largeur de 2,50 à 3 m, de créer des zones d'espaces verts et des noues infiltrantes permettant une gestion à la parcelle des eaux pluviales (avec pour objectif de limiter la quantité d'eau envoyée dans le réseau) et de remplacer l'éclairage public existant par des leds. Parallèlement aux travaux précédents, une réhabilitation des chaussées et trottoirs du lotissement Petit Bois s'est achevée récemment (105 000 € TTC). Les chaussées seront rabotées et reprises en enrobés, les trottoirs actuellement bétonnés seront revêtus de résine pépite colorée. Le montant total de ces aménagements est estimé à 955 000 € TTC.

Ces travaux d'ampleur sont l'occasion d'apporter des améliorations comme la création d'une voie douce cyclo-piétonne, l'aménagement de zones d'espaces verts ou encore la modernisation de l'éclairage public.



Une réunion publique aura lieu prochainement pour les riverains du Pas de Barbière. ●



Les travaux de mise en séparatif des réseaux du Courreau ont commencé

Depuis 2011, des travaux de mise en séparatif des réseaux d'assainissement ont été engagés sur la commune. Dans le prolongement des travaux récents du centre ancien nord, un programme de travaux est lancé pour le Courreau avec la réalisation du séparatif des réseaux d'assainissement d'eaux usées et la collecte des eaux pluviales, et le renouvellement des réseaux et branchements d'adduction d'eau potable. « En raison du contexte archéologique de cette place, seule la partie souterraine du Courreau est concernée » a précisé Michel Martinand, conseiller municipal délégué aux travaux d'entretien des bâtiments et de la voirie, lors de la réunion de présentation le mercredi 6 décembre dernier. Les travaux ont commencé le 18 novembre

2024 et concernent dans un premier temps la partie nord du Courreau (côté commerces) depuis la place de la Libération jusqu'au restaurant l'Ambassade (jusqu'au 20 décembre prochain) puis la partie sud du Courreau (côté ancienne trésorerie) depuis la place de la Libération jusqu'au parvis Chlique (4 mois à partir du 6 janvier 2025) et enfin 6 traversées du Courreau du sud au nord (1 mois, fin prévue le 20 juin 2025).

Pendant ces travaux, les commerces resteront accessibles tout comme l'accès aux garages des particuliers. Le trafic routier sera maintenu et se fera sur la partie sud puis nord du Courreau, en sens unique vers la place de la Libération. La circulation piétonne sera maintenue sur l'un ou l'autre des trottoirs. Une partie des

places de stationnement sera maintenue. Les platanes existants seront conservés. Suite aux investigations préalables réalisées en 2019 et 2020 qui se sont révélées très fructueuses sur le plan archéologique, le chantier sera suivi en permanence par 2 archéologues. Ce suivi ne concernera que les tranchées (pas de fouilles sur la totalité de la surface du Courreau). Le montant total des travaux est de 800 000 € TTC.

Toute question liée aux travaux, à la circulation, aux besoins de livraisons, peut être posée aux équipes intervenant sur le chantier ou en joignant les services techniques municipaux par téléphone au 04 75 04 46 05 ou par courriel à bet@mairie-sp3c.fr. ●



La nouvelle voie verte inaugurée

« Le développement de la mobilité douce est un chantier de grande ampleur » a déclaré le maire Jean-Michel Catelinois lors de l'inauguration de la nouvelle voie piétonne et cycliste qui vient prolonger le tronçon existant depuis le rond-point de la 3^e Division d'infanterie américaine (anciennement de la Vincente) jusqu'au lotissement des Aurores.

La création de voies vertes répond à cette ambition d'offrir une connexion plus vaste, par des équipements structurants pour la pratique des modes doux par des usagers de tous les âges et de tous niveaux. Si le maillage actuel est déjà bien dense, il convient de le compléter, de le sécuriser, mais aussi de le connecter aux réseaux existants et à venir.

Le chantier a coûté 82 000 € TTC et a bénéficié d'aides de la Communauté de communes Drôme sud Provence et du Département de la Drôme. Avec ce dernier, la commune réfléchit au réaménagement de l'avenue Mistral jusqu'à l'avenue Becquerel. Un chantier qui s'étalera sur plusieurs années car l'investissement n'est pas neutre. Sans oublier également la réflexion menée avec le Département pour relier la Cité 3 et la zone d'activités Drôme Sud Provence au centre de la commune depuis le giratoire de l'Europe. ●



L'ÉQUIPEMENT DE LA CUISINE DE LA MAISON DES AÎNÉS RENFORCÉ



Des travaux d'agrandissement du local de stockage de la liaison froide ont été réalisés au mois de septembre par les services municipaux. Le but de cet agrandissement est de pouvoir accueillir une nouvelle chambre froide permettant d'augmenter la capacité de stockage avec du matériel semi-professionnel. C'est dans cette chambre froide que sont stockés les repas du portage à domicile, de plus en plus nombreux sollicités par les Tricastins.

L'installation de la chambre froide a été réalisée pour sa part par l'entreprise DCA pour un montant de 24 132,60 € TTC.

Opération "Coup de pouce" Des modifications en 2025

En échange des travaux effectués par de jeunes Tricastins, la Ville finance, une aide à la formation ou à la reprise des études, une partie du permis de conduire ou du BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur).



Photo du chantier jeunes réalisé en octobre dernier.

Entre 500 à 560 € sont directement versés auprès des organismes. Ce dispositif "Coup de pouce", réalisé en partenariat avec le centre socioculturel Mosaïc et la Mission locale, va subir de légères modifications en 2025. Il sera dorénavant ouvert dès 17 ans (18 ans auparavant). « L'âge minimal pour conduire a été abaissé à 17 ans. Le dispositif devait aussi évoluer » explique Georgia Brun, adjointe chargée de la jeunesse. Initialement réservé aux jeunes sortis du système scolaire, le dispositif a été ouvert à ceux encore scolarisés en proposant la période des vacances de Toussaint. « Sans succès, précise l'élue, mais nous maintenons toujours cette période. Et le chantier de l'été sera à nouveau proposé en espérant qu'il trouvera son public ».

Création de la bourse au BAFA

Ce dispositif financera la formation BAFA de jeunes Tricastins de 17 à 25 ans en contrepartie de la réalisation du stage pratique (non rémunéré) au sein des ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) gérés par la ville. Cinq places sont prévues pour l'année 2025. La commune accompagnera le jeune dans ses démarches d'inscription et le suivra tout au long de son parcours de formation.

Les élus souhaitent reconduire le partenariat avec le STAJ AuRA (Service Technique pour les Activités de Jeunesse) pour l'organisation d'un stage de base sur la commune. Si c'est possible, les candidats tricastins seront positionnés sur cette formation. Ils réaliseront leur stage pratique au Rubis'Cube ou à Loisirs au Vent durant les vacances. ●

L'INFO EN PLUS

Pour 2025, 4 chantiers sont programmés (15 places au total, 2 chantiers au maximum par candidat) : du 12 au 23 mai (fleurissement), du 7 au 19 juillet (propreté de la ville, festivité, déménagement de l'école), du 20 au 31 octobre (entretien du cimetière et/ou sur la ville, en cas de pluie peinture dans les bâtiments), du 8 au 20 décembre (travaux non définis à ce jour, selon les besoins sur la ville). Les dossiers d'inscription, dans lequel les postulants devront définir leur projet de formation et motiver leur candidature, sont à retirer auprès de Mosaïc, espace Coluche, 10 rue du Serre-Blanc et à déposer renseignés au même endroit.

Renseignements au 04 75 00 82 30 (ou 31) ou par courriel à jeunesculture@mosaic26.fr



Tous mobilisés et investis pour la santé !

S'il est un sujet qui s'est invité dans nos conseils municipaux ces dernières années, c'est bien celui de la santé. En effet, et si au demeurant cette compétence n'est pas municipale, elle fait aujourd'hui partie d'une des priorités de la commune avec en point de mire l'urgence à trouver une solution pour faire face au départ à la retraite de médecins traitants (de SP3C et des communes limitrophes). C'est aujourd'hui chose faite grâce à l'engagement fort de la municipalité en matière de santé publique. Et il n'était pas question de travailler seul dans son coin, mais bien d'avoir une démarche cohérente, concertée et de mettre tous les acteurs locaux autour de la table pour ensemble améliorer le parcours de soins et promouvoir une santé de qualité pour toutes et pour tous. En 2017, la construction du centre de santé Simone Veil (un des précurseurs dans la Drôme) a été l'une des premières réponses apportée par la collectivité. L'objectif était alors de réunir en un même lieu plusieurs praticiens afin de rapprocher ainsi les services de santé au plus près de la population, mais aussi de simplifier le parcours de soins. Une offre de santé qui va d'ailleurs s'étoffer avec l'implantation du centre d'analyses médicales, mais aussi du centre municipal de santé et l'arrivée de médecins salariés par la commune. Tout cela va dans le bon sens et montre combien l'implication de la collectivité, au côté des acteurs de la santé, est forte et réelle. Vous pourrez d'ailleurs découvrir l'étendue de cette volonté d'agir en parcourant ce dossier qui est aussi le reflet d'une collaboration réussie et le fruit d'un travail partenarial efficace en faveur de la santé que nous pourrions appeler de local et de responsable. Il marque en tous les cas notre volonté de créer du lien, de mettre en relation des femmes et des hommes, de mutualiser des compétences, des savoir-faire au profit des habitants du territoire. ●

Faire face aux départs des médecins généralistes

Entretien avec Guy Fayolle, 1^{er} adjoint au maire, chargé du dossier épineux de la santé sur la commune.

Quelle est la vision de la municipalité en matière de santé ?

Le système de santé sur une ville est un sujet complexe à appréhender. Parce que ce n'est pas une compétence communale, il n'y a pas d'antériorité ni de modèle pour traiter ce sujet. Le système de santé a un équilibre très instable, tributaire de multiples facteurs qui ne dépendent pas de la volonté des élus de la municipalité.

Notre seul objectif est de rester en alerte et de répondre au cas par cas aux difficultés rencontrées. C'est en réponse à l'urgence des départs des médecins généralistes que nous avons décidé de créer le centre de santé municipal (CSM) en salariant des médecins.

L'agrandissement de la maison de santé était devenu une nécessité ?

L'agrandissement est devenu nécessaire quand nous avons décidé de créer le CSM. Nous avons imaginé que cela n'avait de sens que si l'ensemble de l'offre de santé était centralisé et les moyens communs mutualisés.

En quoi consiste cet agrandissement ?

Nous avons transformé le rez-de-jardin qui avait été initialement aménagé en parc de stationnement. Nous avons ainsi augmenté la surface exploitable de 300 m² : environ 120 m² pour un laboratoire d'analyses et 180 m² pour le CSM, composé de 4 cabinets médicaux.



Quand l'ensemble sera-t-il opérationnel ?

Nous avons planifié une entrée dans les lieux mi-janvier pour une ouverture au public début février.

Le centre de santé municipal tourne-t-il à plein régime ?

Le CSM ne tourne pas à plein régime et ce choix est pleinement assumé. L'urgence nous a obligés à démarrer en mode dégradé, c'est-à-dire avec deux médecins retraités sur un mi-temps cumulé et une infirmière en pratique avancée à temps complet. Nous serons à un régime de croisière avec deux médecins actifs à temps complet.

Son fonctionnement donne-t-il satisfaction à la municipalité et aux Tricastins ?

Je confirme que nous avons désamorcé l'insatisfaction et la crainte des Tricastins de se trouver sans médecin traitant. Preuve évidente, nous n'avons quasiment plus d'incivilités à l'accueil de la maison de santé. Mais aussi, nous avons apporté un accompagnement au parcours de soins plus efficace avec une équipe qui, par le nombre de patients encore faible, peut se permettre de mieux cerner les besoins et difficultés du malade. ●

Le centre de santé municipal bientôt renforcé

Ouvert depuis le 11 mars 2024, le Centre de Santé Municipal (CSM) est un centre de médecine générale qui reçoit des patients sur rendez-vous soit via Doctolib soit par appel.

Tous les jours, lorsque le médecin est présent, des créneaux, pour des prises en charge de soins non programmés, sont prévus et attribués par la secrétaire, uniquement sur appel. Une Infirmière en Pratique Avancée assure le suivi des patients ayant des pathologies chroniques. Elle peut faire la prescription et l'injection des vaccins des plus de 6 ans et, depuis cet été, prendre en charge les infections urinaires et les angines, sous certaines conditions précises. Depuis l'ouverture du centre, le médecin assure en moyenne 24 consultations par jour, l'infirmière 4 consultations par jour. Un nouveau médecin, le docteur Claire Mingau, arrivera à temps plein le 2 janvier 2025. Un autre médecin est en discussion pour une arrivée durant le 1^{er} trimestre 2025 à temps partiel. Le centre devrait ainsi tourner avec environ 2 ETP (équivalent temps plein) médicaux courant 2025. Outre le

médecin et l'infirmière, une secrétaire et une cadre de santé complètent l'effectif actuel du centre. La patientèle du centre est composée majoritairement d'anciens patients des docteurs Dumas et Bouvier. Mais elle est également composée de patients qui n'avaient jusqu'alors pas de médecin traitant. La tranche d'âge va du nouveau-né aux personnes âgées. 85 % des patients sont des Tricastins, les autres venant de Bollène, Pierrelatte, Bourg-Saint-Andéol jusqu'à Valréas. En début d'année prochaine, le centre de santé municipal va être transféré à la Maison de santé Simone-Veil, dans de nouveaux locaux spécialement aménagés en rez-de-jardin. « *Nous aurons des locaux plus adaptés à notre pratique et aux patients que nous allons recevoir. Nous espérons également que cela facilitera une communication avec les autres professionnels de santé de la Maison de santé et ainsi permettre un travail en collaboration* » confie Audrey Antoinat, la cadre de santé du CSM. ●



L'INFO EN +

La prise de rendez-vous se fait via Doctolib (www.doctolib.fr) ou en appelant au **04 75 46 02 41**.

Le centre de santé municipal (actuellement sur le parvis Chlique, à côté de l'office de tourisme et de la Poste) est ouvert du lundi au vendredi de 9 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 heures.



La Maison de santé en plein changement

Il y a 10 ans, la municipalité et les professionnels de santé ont voulu anticiper les départs à la retraite des médecins en créant la Maison de Santé. « Ça a mis du temps avant de se faire. Mais il fallait que ça se fasse. Les médecins isolés, aujourd'hui ça ne marche plus » raconte le Docteur Martin.

Aux côtés des docteurs Martin et Dumas, deux jeunes médecins, les docteurs Zapirain et Jordan sont venus s'installer dans les locaux tout neufs au rez-de-chaussée de la Maison de santé Simone Veil, rejoints quelque temps plus tard par le docteur Guermit, un ancien urgentiste de Montélimar. Quelque temps après, le docteur Lucie Geoffray est venue remplacer le docteur Dumas. L'éventuel départ du laboratoire d'analyse médicale de la commune a précipité l'aménagement du rez-de-jardin de la Maison de santé, où prendront place le laboratoire et le centre de santé municipal (CMS) sur une surface de 300 m² environ. D'ici l'été prochain, c'est le docteur Martin qui quittera la Maison de santé pour prendre une retraite qu'il passera en partie au CMS où il rejoindra les médecins déjà en place. Il emmènera indiscutablement avec lui une partie

de sa patientèle. Le problème sera de lui trouver un remplaçant à la Maison de santé. « Depuis 4 ans, je mets une annonce sur un site spécialisé pour les médecins. Depuis 4 ans, cette annonce est lue mais je n'ai reçu aucun appel. On trouve des remplaçants mais ça ne les intéresse pas de se projeter plus loin. »

Les kinés sur le départ

C'est avec 2 ou 3 kinés que la Maison de santé a ouvert ses portes. Aujourd'hui, ils sont 6 à occuper le même espace. Ce qui les a conduits à chercher un nouveau local. C'est donc dans la zone d'activités Drôme sud Provence qu'il faudra, à partir de l'été 2025, se rendre pour bénéficier de leurs services. "La Clinik" sera un espace pluridisciplinaire moderne et lumineux entièrement dédié à la rééducation et au bien-être des patients. Plus grand (700 m²) dont un plateau de rééducation de 150 m² avec gymnase de rééducation et salle de sport, plus fonctionnel, avec des équipements de dernière génération et un espace fitness entièrement autonome, ce nouveau lieu de rééducation pourra accueillir jusqu'à 12 kinésithérapeutes. ●





Le futur bâtiment de santé

C'est le 11 avril 2024 que les travaux du nouveau Centre de santé municipal ont commencé. La fin du chantier est prévue pour la mi-décembre, la livraison au personnel médical à la mi-janvier 2025 pour une ouverture début février.

Les cabinets médicaux et le laboratoire d'analyses médicales se partageront l'espace réaménagé au rez-de-jardin de la Maison de santé Simone Veil, sur une surface de 390 m².

L'aménagement intérieur est fait par la mairie pour la partie médicale et la banque d'accueil du laboratoire. Lequel assurera l'aménagement de ses propres locaux. Le coût total du chantier est de 355 000 € HT. Il a été réalisé par des entreprises locales, de Pierrelatte (Artaud pour la démolition et le gros œuvre, PBI pour le doublage, les cloisons, les faux-plafonds, les peintures), de Châteauneuf-du-Rhône (Menuiserie Sarian pour les menuiseries aluminium), Dieulefit (Desgranges pour les menuiseries intérieures), Bollène (PPS Électricité pour l'électricité, PPS Climatique pour la climatisation, ventilation, chauffage, plomberie, sanitaires) et Valence (Ganon pour les revêtements de sol et muraux). ●



Une maison de santé pluriprofessionnelle

Dans l'optique de rassurer les Tricastins face à la désertification médicale, la Maison de santé Simone-Veil a été conçue en partenariat avec les professionnels de santé afin de proposer une offre médicale polyvalente et complète.



Les aménagements intérieurs sont faits pour accueillir un groupement d'infirmiers, des orthophonistes, des médecins, une orthoptiste, une diététicienne, une podologue, des kinésithérapeutes, des dentistes, etc. À la demande de l'Agence régionale de santé (ARS), une salle d'urgence a été aménagée.

Une maison de santé moderne et bien équipée

Les travaux ont débuté en février 2017 pour se terminer en janvier 2018. La Maison de santé Simone-Veil a été inaugurée le samedi 10 mars 2018 en présence de Christophe Castaner, alors Secrétaire d'État auprès du Premier Ministre, en charge des relations avec le parlement.

Avec des espaces conçus pour recevoir les équipements de soins et respecter le besoin de confidentialité, cette maison de santé est un lieu dédié aux professionnels : 840 m² de surface sur deux niveaux dont cinq cabinets de médecine générale et une salle d'examen. La connexion internet facilite les prises de rendez-vous ainsi que l'envoi de documents numériques.



Une maison de santé accessible et sécurisée

Le bâtiment est accessible aux personnes à mobilité réduite : rampe d'accès extérieure, ascenseur, largeur de porte adaptée. Tout proche, un parking est à disposition des usagers et des professionnels de santé. La vidéosurveillance permet d'assurer la sécurité du lieu.

Les travaux ont coûté 1,55 million d'euros HT financés par l'État (100 000 €), le Sénat (10 000 €), la Région Auvergne-Rhône-Alpes (200 000 €), le Département de la Drôme (170 000 €) et la Ville de Saint-Paul-Trois-Châteaux (1 070 000 €). ●

Une première réussie pour le salon "Parlons Santé"



Le salon "Parlons Santé" s'est tenu les 26 et 27 octobre 2024, avec pour mission de sensibiliser la population aux questions de santé et de bien-être, d'établir des liens entre les professionnels de santé et le grand public, et d'offrir des conférences, ateliers et actions de dépistage.



Le salon a attiré un total de 586 visiteurs sur les deux jours. « Ce chiffre souligne une participation significative, traduisant l'intérêt du public pour ce type d'événement » souligne Benoît Moretti, directeur coordonnateur de la CPTS (communauté professionnelle territoriale de santé) Sud Ard'Drôm. « Le salon "Parlons Santé" a rencontré un succès notable, tant par la participation que par la satisfaction générale des visiteurs et des intervenants ». Au cours de ce salon, les visiteurs ont pu rencontrer des professionnels de santé pour répondre à

leurs questions, suivre des conférences thématiques au cours desquelles des experts sont intervenus sur des sujets variés comme la prévention des maladies chroniques, la gestion du stress, et les habitudes de vie saines. Les visiteurs ont également pu participer à des ateliers pratiques sur des thèmes tels que la nutrition, l'activité physique, et la gestion du bien-être ou se faire dépister gratuitement pour des pathologies courantes (hypertension, diabète, etc.). Devant la réussite de ce 1^{er} salon, une nouvelle édition est déjà prévue pour le week-end du 8 novembre 2025.

Qu'est-ce que la CPTS ?

La CPTS (communauté professionnelle territoriale de santé) a pour vocation de renforcer la coordination entre les professionnels de santé pour améliorer la prise en charge des patients dans un territoire spécifique. Ses missions sont les suivantes :

- faciliter l'accès aux soins notamment pour les soins non programmés et en réduisant les délais d'attente.
- assurer la coordination des soins entre les différents acteurs de santé pour garantir la continuité des parcours de soins.
- mettre en place des actions de prévention en organisant des campagnes de sensibilisation, dépistage et information sur la santé publique.
- encourager l'attractivité et la formation des professionnels de santé avec des actions en faveur de la formation continue et de l'intégration de nouveaux professionnels.
- promouvoir l'innovation en santé à travers le développement de projets adaptés aux besoins du territoire. ●

+ La CPTS Sud Ard'Drôm est basée place Georges Courtial à Bourg-Saint-Andéol. Pour plus d'informations : contact@cpts0726.fr, sur le site Internet www.cpts0726.fr ou sur la page Facebook "CPTS Sud Ard'Drôm".



DOSSIER

Sport santé sur ou sans ordonnance, quelle différence ?

Les bienfaits du sport sur la santé ne sont plus à prouver. Selon l'organisation mondiale de la santé (OMS), l'inactivité physique est le 4^e facteur de risque de mortalité au niveau mondial (6 % des décès).



Le sport-santé recouvre la pratique d'activités physiques ou sportives qui contribuent au bien-être et à la santé du pratiquant : physique, psychologique et sociale. La pratique d'activités physiques ou sportives contribue, chez les personnes vivant avec une maladie chronique non transmissible, à améliorer l'état de santé et à prévenir l'aggravation et/ou la récurrence de ces maladies chroniques. L'enjeu du sport-santé est donc de gagner des années de vie en bonne santé, de diminuer ou de prévenir les risques liés aux maladies chroniques.

Le sport santé sur ordonnance

Dans le cadre du parcours de soins des patients atteints d'une affection de longue durée (maladies cardiaques, diabète, AVC, maladie d'Alzheimer, maladie de Parkinson, mucoviscidose, cancer, etc.), le médecin traitant ou le kinésithérapeute peut prescrire une activité physique adaptée à la pathologie, aux capacités physiques et au risque médical du patient. Les séances se font sous le contrôle de coachs APA (activité physique adaptée), de professionnels paramédicaux, de personnes certifiées par les fédérations sportives. Si la loi prévoit que les affections de longue durée sont prises intégralement en charge, le décret sur le sport santé sur ordonnance n'évoque pas la question du remboursement.

Sport santé sur ordonnance à L'Odyssée'O

Les personnes en affection de longue durée qui ont conservé une parfaite autonomie peuvent bénéficier du sport santé sur ordonnance au Centre aquatique L'Odyssée'O. Les séances ont lieu tous les jeudis de 15h45 à 16h30 hors vacances scolaires. Deux maîtres-nageurs (non APA) leur font faire des exercices dans le grand ou le petit bassin (au maximum 10 personnes par bassin), au choix des participants. Mise en service en janvier 2022, l'activité est très prisée même si actuellement elle n'est remplie qu'à 50 %.

La carte de 12 séances (valable 1 an) coûte 125 € pour les habitants de Saint-Paul, 150 € pour les autres. Les Tricastins bénéficient d'une participation de 51 € de la part du CCAS, renouvelable 1 fois sur une année calendaire. Un justificatif de domicile, la carte d'identité et la prescription médicale sont demandés pour bénéficier de cette aide. Le centre aquatique s'occupe des formalités auprès du CCAS. ●

Du basket santé avec l'ASTB

À l'AS Tricastine basket, Delphine Faure, la présidente, propose du Basket santé le lundi de 19h à 20h30 « à des hommes et des femmes encore actifs qui n'ont pas possibilité de se libérer en journée. D'ailleurs je ne propose pas d'autre créneau en journée car justement les salles sont très occupées et c'est difficile pour le club sans salarié ». Environ 20 personnes sont ainsi accueillies à chaque séance, au gymnase Plein Soleil. Ces personnes n'ont soit jamais fait de sport soit sont en reprise d'activité.

« La séance se déroule avec 1h10 d'exercices tantôt très basket tantôt totalement différent, et environ 20 minutes de match.

À 20, nous jouons en latéral avec les paniers amovibles. Le but est que tout le monde soit actif, à son rythme certes, mais pas à attendre son tour ».

Pour la saison, la cotisation est à 120 euros. Les nouveaux inscrits doivent fournir un certificat médical. Toute la procédure



d'inscription est dématérialisée avec possibilité de régler en ligne, en espèces, par chèque ou carte bleue.

+ Renseignements auprès de Delphine Faure au 06 22 82 72 23 ou par courriel à delphine.leporini@gmail.com

Le laboratoire d'analyses médicales maintenu sur la commune

Le Docteur Nicolas Piron, diplômé en biologie et pharmacie, dirige le laboratoire d'analyses médicales Inovie Pro lab implanté jusqu'alors Cours des Platanes. Il a bien voulu répondre à nos questions concernant le déménagement prévu fin janvier dans les nouveaux locaux du rez-de-jardin de la maison de santé Simone Veil.



Pourquoi avoir décidé de vous installer dans de nouveaux locaux ?

Si le contexte actuel (baisse tarifaire et des prescriptions médicales) conduit de plus en plus de laboratoires à se regrouper pour des raisons budgétaires, nous avons souhaité néanmoins demeurer sur la commune et maintenir ainsi notre politique de proximité (Inovie Pro Lab regroupe aujourd'hui 15 sites et 3 plateaux techniques dans les départements de la Drôme, du Gard, du Vaucluse, de l'Ardèche et du Rhône). Il faut aussi souligner que la municipalité nous a fortement incités dans ce choix et que son attachement à maintenir notre structure sur la commune a particulièrement fait pencher la balance.

Quel est votre sentiment actuel ?

Après 3 ans de réflexion, la perspective d'accueillir nos patients dans de nouveaux locaux modernes nous réjouit. L'on peut même parler d'une certaine impatience. Nous nous orientons vers une ouverture d'ici la fin du mois de janvier 2025.

Qu'est-ce qui va changer ?

D'abord le lieu qui sera plus agréable pour tous, pour la cinquantaine de personnes que nous accueillons journalièrement, mais aussi pour les collaborateurs. Une nouvelle biologiste, le Docteur Cerardi va rejoindre l'équipe de SP3C qui ne changera pas (Virginie et Pascale, secrétaires médicales ; Brigitte et Véronique, techniciennes préleveuses) Nous allons élargir notre plage d'accueil du public de 7h à 13h (jusqu'alors 12h). ●

Sport santé : l'escrime après un cancer du sein

Depuis le début de cette année, l'association Le masque de fer participe à la solution R.I.P.O.S.T.E. qui propose une pratique adaptée et sécurisée de l'escrime aux patients atteints de cancer et en particulier aux femmes opérées d'un cancer du sein. L'escrime, sport ludique et élégant, diminue la fatigue induite par la chimiothérapie et le cancer, développe la combativité, mobilise l'épaule opérée d'une manière réflexe et inconsciente, lutte contre l'attitude de repli et contre la solitude.

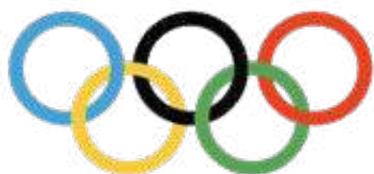
« On travaille le bras du côté de l'opération. Avec le sabre, on va permettre petit à petit au bras de reprendre consistance et ampleur. On travaille le physique mais aussi et surtout le mental » explique la présidente Sandrine Bouisson.

Les séances, collectives, animées par un maître d'armes, se déroulent le mercredi de 9h30 à 11h à la salle d'armes du gymnase Plein-Soleil. Les pratiquantes sont habillées de pied en cap entièrement aux frais du club. La première année de pratique est gratuite.

**+ Renseignements : 06 75 79 09 45
ou escrimetrisp3c@free.fr**



Hassan Chahdi, une aventure incroyable pour les JO



Seul marathonien français finaliste des derniers championnats du monde (7^e), 1^{er} français au rang mondial, le Tricastin Hassan Chahdi n'était cependant pas qualifié pour les JO de Paris 2024 « parce que j'avais seulement le 5^e chrono français sur marathon cette année ». Un des athlètes sous le coup d'une suspension par les instances antidopages, un autre blessé, il a malgré tout gardé un petit espoir d'y participer. « J'ai un peu lâché l'affaire quand les épreuves d'athlétisme ont commencé. Ce fut une surprise que mon directeur de la haute performance m'appelle la veille en fin de journée alors que les jours précédents je n'avais reçu aucune info ».

Ni une ni deux, Hassan rassemble tout ce dont il a besoin pour courir le lendemain matin. « J'ai demandé à mon équipementier des chaussures en urgence et pris tout ce dont j'avais besoin pour mes ravitaillements. J'avais déjà un train prévu pour Paris qui partait 40 mn après cet appel ». Rentré 3 jours avant 3 semaines de stage de préparation en altitude à Font-Romeu et alors qu'il désespérait de pouvoir participer aux JO, Hassan ne s'est plus entraîné jusqu'à ce fameux appel. « Et à ce niveau-là, chaque jour compte. Sans parler de la récupération et de l'alimentation



qui n'ont pas été du tout optimisées pendant ma préparation ». Voilà Hassan sur la ligne de départ, ce samedi 10 août 2024 à 8 heures devant l'hôtel de Ville de Paris, concentré sur ce qu'il devait faire pour être le plus performant possible. Avec beaucoup d'incertitudes, des difficultés pour prendre ses ravitaillements, du mal à anticiper les difficultés du parcours (il n'en avait pas pu faire la reconnaissance), il souffre assez vite dans la course. « J'ai réussi à m'accrocher à un groupe de coureurs et à gérer pour aller au bout ». Au final, il s'empare de la 20^e place, 2^e Français, en 2 h 10 mn 9 s, à 3 mn 43 du vainqueur,

l'Éthiopien Tamirat Tola. « C'est un résultat satisfaisant au vu du contexte difficile dans lequel on m'a mis ». Très fatigué à l'arrivée, Hassan a pu profiter du public et de ses proches pour garder en mémoire cette superbe ambiance. « C'était ma 2^e participation aux JO après ceux de Tokyo en 2021. Je garde pleins de bons souvenirs. Être à domicile m'a permis de partager ça avec ma famille ». Mais la course ne s'arrête pas là pour Hassan Chahdi. « Mes projets : améliorer mon temps sur marathon, être bien classé au rang mondial et être performant aux JO de Los Angeles ». ●



2024, une année sportive à Saint-Paul

Après avoir mis en avant la culture des années 80 en 2023, il était judicieux en 2024, JO obligent de mettre en lumière le sport. « *Nous voulions faire découvrir le monde associatif de Saint-Paul. Nous avons donc créé des événements toute l'année* » expliquent conjointement Alain Rivière, adjoint aux sports, et Caroline Beaumont Dives, chef de service Festivités, Sports et Entretien des bâtiments à la Ville de Saint-Paul-Trois-Châteaux.

Ainsi, plusieurs événements ont été mis en place pour l'occasion : le premier duathlon dans la ville, le 5^e départ du Tour de France, une journée aquatique, une journée sports de raquette, une journée sports urbains, un gala des arts martiaux, les Jeux olympiques scolaires pour la seconde année, un week-end basket avec des professionnels, handisport et féminines. Pour clôturer cette belle année sous le signe du sport, des Trophées des sports seront remis le 29 novembre.

En 2023, a été créé "Sport pour tous" pour les enfants de 3-5 ans et 6-11 ans. Des activités sportives pendant les vacances et tous les mercredis après-midi, pendant toute l'année à la place de l'USEP (Union sportive de l'enseignement du premier degré). Ces activités sont dirigées par les ETAPS (éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives) de la Ville, ceux-là même qui s'occupent du sport dans



« 2024 aura été une année riche en manifestations sportives. Un grand merci aux associations et partenaires. »

Alain Rivière, adjoint aux sports, et Benoit Maigre, CM délégué aux sports

les écoles primaires et de la piscine pour les écoles primaires. L'activité "Sports pour Tous" a été renouvelée, tous les créneaux sont complets sur l'année 2024-2025.

« *Le bilan de cette année du sport est positif* » estime Alain Rivière, Adjoint au sport « avec une augmentation du nombre de licenciés dans les clubs. Peut-être aussi grâce aux Jeux olympiques et paralympiques de Paris. Le partenariat mairie et associations de la ville a très bien fonctionné et est très apprécié ». ●

SPORT

Quand les associations tricastines vous font bouger



Dans chaque numéro de votre magazine municipal, nous proposons un zoom sur les associations sportives tricastines qui font bouger la ville.

Courir Libre en Tricastin

Courir, marcher, c'est ça la liberté. Deux jambes, une bonne paire de baskets, et une frontale pour les soirées hivernales, c'est le seul équipement dont vous aurez besoin pour partager des moments conviviaux avec la quarantaine d'adhérents de Courir Libre en Tricastin (CLET). Créée en 1988, cette association est le fruit d'une volonté commune : rassembler

les coureurs solitaires et organiser marches, randonnées et courses à pied en Tricastin.

Du pur loisir sans compétition, c'est ce que vous offre le CLET, deux fois par semaine. Le rendez-vous est donné à 18h, au parking de l'école du Pialon, et de là commence l'aventure : marche pour certains, course pour les autres, chacun y va à son rythme pendant 1h30- 2h. L'occasion de découvrir et redécouvrir le plateau de Saint-Restitut ou encore la colline de Chameau de Clansayes.

Et pour celles et ceux qui aiment les défis, le CLET propose deux rendez-vous annuels incontournables : la Foulée tricastine en janvier, une course populaire urbaine et accessible, et le Trail des Truffières, un défi un peu plus technique en nature, pour les amateurs de trail. Envie de tester un entraînement ? Contactez le CLET ! ●

+ Renseignements :
www.courirlibreentricastin.net,
email : clet26@orange.fr
et téléphone : 04 75 04 74 35

Triathlon 2 Tricastins qualifiés pour les championnats du monde 2025



C'est au Portugal, à l'issue de l'Ironman de Cascais (3,8 km de natation, 180 km à vélo et un marathon pour finir), le 19 octobre 2024, que Théo Charre et Alexis Sicard ont gagné leur ticket pour participer en septembre 2025 au championnat du monde d'Ironman qui se déroulera à Nice. En finissant respectivement 4^e (5^e au scratch) et 3^e (16^e) de leur catégorie sur plus de 1 000 concurrents au départ. « C'est ma meilleure performance sur la distance Ironman cette année et peut-être depuis que j'ai commencé le triathlon » confie Théo. « Il m'a manqué un peu de ressources mentales sur le marathon et de fraîcheur physique liés à une blessure que je traîne depuis 3 semaines. J'aurais pu espérer un peu mieux au classement mais je m'en

satisfais pleinement » avoue Alexis. Pour les deux adhérents du Tricastin Triathlon Club (TTC), il s'agissait du 3^e Ironman depuis mai 2024.

À 29 ans, Théo se qualifie ainsi pour la 1^{re} fois au championnat du monde d'Ironman. Alexis, 36 ans, est plus habitué puisqu'il en sera à sa 4^e participation après 2018 et 2019 à Hawaii et 2023 à Nice. En août dernier il avait pris part au championnat du monde Xtreme Triathlon lors du Norseman (Norvège) qu'il a terminé à la 7^e place. Pour Théo, l'objectif sera de réaliser le meilleur chrono possible pour pouvoir être le mieux placé au classement général. Alexis souhaite pour sa part approcher le Top 5 Top 10 de son groupe d'âge et le Top 50 au classement général amateur en bouclant l'épreuve en 9h30. ●



Une JAM session pour découvrir les sports urbains

Une JAM session est un show où les concurrents font des démonstrations (libres ou pas) de leurs exploits, pour le plaisir. Une JAM session a été organisée par 3 jeunes spécialistes des sports urbains, Théo, Léo et Willy, en partenariat avec le centre socioculturel Mosaic et la Ville, toute la journée du dimanche 10 novembre de 10h30 à 18h au skate park, dans le cadre de l'année du sport à Saint-Paul-Trois-Châteaux. Cette manifestation, prévue à l'origine le samedi 26 octobre, avait été reportée pour des raisons de météo. Le matin était consacré aux inscriptions pour la JAM et aux entraînements. Les différentes

disciplines étaient représentées : trottinette, skate et BMX. Une buvette était tenue par un groupe de jeunes impliqués dans le cadre de leur projet de séjour culturel à Londres, prévu pour les vacances d'hiver 2025. L'artiste graffeur IEAOne a animé une performance antistatique sur le mur du bol avec la participation du public. La JAM a remporté un grand succès auprès d'un public de tout âge confondu présent pour soutenir les performances des compétiteurs venus d'un peu partout en France. La présence du maire Jean-Michel Catelinois, de Georgia Brun, adjointe à la jeunesse et de Benoît Maigre, conseiller municipal délégué aux

sports, pour soutenir cet événement a été très appréciée par les jeunes. Dix-huit jeunes mineurs inscrits et plus d'une vingtaine de jeunes adultes ont présenté des figures acrobatiques, des démonstrations et des défis avec à la clé des récompenses pour les lauréats : gourdes, casquettes, badges, trousse, places gratuites pour le parc Indoor à Valence. Plus de 150 personnes, public et participants, ont participé à cette journée, une belle réussite pour les organisateurs qui espèrent pouvoir renouveler prochainement la manifestation. ●

CÉRÉMONIES



FÊTE DE LA LIBÉRATION



Joseph Kamel en concert à l'Espace de la Gare

Avant son rendez-vous avec les Tricastins le jeudi 19 décembre à 20h30 à l'Espace de la Gare, Joseph Kamel s'est prêté au jeu des questions-réponses.

Comment vous est venue la passion pour la musique ?

Enfant, j'écoutais beaucoup la musique. Je piochais dans la grosse collection de disques que mes parents avaient chez eux. C'est en arrivant en France vers l'âge de 13 ans que j'ai pris une guitare dans le sous-sol de chez mes parents. Ça fait maintenant 15 ans que je ne l'ai pas lâchée et que j'ai commencé à écrire mes chansons.

Quel est votre parcours musical ?

J'ai commencé par la guitare, le piano puis le chant et la MAO que j'ai appris à maîtriser pour écrire ma propre musique. Petit à petit ça a été des rencontres avec les équipes que j'ai toujours aujourd'hui et avec d'autres artistes qui m'ont fait confiance jusqu'à l'artiste que je suis aujourd'hui et qui se produira à Saint-Paul-Trois-Châteaux.



Comment qualifieriez-vous votre style ?

J'aime beaucoup le terme variété. Il englobe à juste titre une variété de styles qui vont de la chanson française à la pop avec des influences rock, plus soul des fois.

Que chanterez-vous à Saint-Paul-Trois-Châteaux ?

L'idée est de présenter mon premier album dont une réédition est sortie le 18 octobre. Pour le reste, je veux laisser un peu de place à la surprise.

Pas déçu de ne pas avoir remporté le NRJ Awards de l'artiste masculin francophone de l'année ?

Non car je ne m'attendais pas une seule seconde à repartir avec. J'étais content de cette nomination qui veut dire énormément pour moi. De me retrouver à côté de ces artistes-là (Slimane, Amir, David Guetta, Gims, NDLR) que j'aime, c'était une

reconnaissance assez dingue. J'étais déjà complètement gagnant d'être là, de chanter, d'être nommé dans cette catégorie mais aussi dans la catégorie collaboration francophone avec Julien Doré.

Pierre Garnier, pour qui vous avez coécrit les paroles de son titre "Ceux qu'on était", a remporté le trophée dans la catégorie Hit francophone de l'année. C'est une récompense aussi pour vous ?

C'est surtout une récompense pour lui. C'est une joie immense de voir mon pote conclure cette année qui a été magnifique pour lui. Évidemment c'est toujours une fierté de se dire qu'on a participé de près ou de loin, avec quelques mots ou quelques notes à une chanson qui a touché à ce point les gens et qui en plus est chanson de l'année. Je suis tellement heureux et fier de lui. C'est beau ce qui lui arrive. ●

Le 3^e concours international de piano est lancé



La Ville vient de lancer son troisième Concours international de piano de Saint-Paul-Trois-Châteaux. Ayant pour but de promouvoir la culture musicale, d'encourager et de récompenser l'étude du piano, et de mettre en avant de talentueux pianistes, ce concours se déroulera du lundi 21 au samedi 26 avril 2025 à l'Espace de la Gare (salle Fontaine). Le concours, récompensé par 11 000 € de prix, est ouvert aux pianistes de toutes nationalités qui seront répartis en quatre catégories : Masters (moins de 36 ans), Challengers (moins de 25 ans), Teenagers (moins de 15 ans) et Juniors (moins de 12 ans). ●

✉ concourspianosp3c@gmail.com



Fête du livre jeunesse : une 41^e édition en suspend !

Au moment de boucler la rédaction de ce magazine, c'est une bien triste nouvelle qui nous a été communiquée par les organisateurs de la fête du livre jeunesse mi-novembre. Tout semblait pourtant bien parti et rien ne laissait transparaître encore quelques jours auparavant qu'une telle décision aussi surprenante soit-elle allait être prise. Mais voilà, un excès de contraintes administratives, une situation financière tendue, des effectifs en manque et un bénévolat qui s'essouffle ont conduit les membres de l'association « Le Sou des écoles laïques » à envisager de jeter l'éponge.

La 41^e édition prévue du 30 janvier au 2 février 2025 au gymnase Plein Soleil est donc compromise.



La municipalité aux côtés des organisateurs !

Déjà mobilisée et engagée auprès des bénévoles de l'association, la municipalité a immédiatement réagi dès que l'information lui est parvenue pour apporter son soutien et tout faire pour sauver la 41^e édition quitte à en revoir un peu le contenu. La ville est déjà fortement investie dans cette organisation en allouant une subvention de plus de 80 000 € qu'elle verse annuellement en début d'année, en mettant à disposition des locaux, en mobilisant du personnel pour aider à la mise en œuvre et en participant activement à l'événement via notamment la médiathèque municipale (montant des avantages en nature estimé à plus de 30 000 €). Car la fête

du Livre à Saint-Paul-Trois-Châteaux est une véritable institution ancrée dans les calendriers culturels de la commune depuis maintenant 4 décennies. Au fil des années cette manifestation a pris d'autant plus d'ampleur qu'elle en était devenue l'une des plus importantes de France. Et il serait vraiment regrettable que la prochaine édition ne puisse pas se tenir. Déjà, l'association a pu sauver l'organisation des activités et manifestations annexes qui se tiennent tout au long de l'année grâce au soutien précieux, dont celui de la médiathèque municipale.

La recherche d'une solution pour maintenir le salon est donc engagée et dans tous les cas l'association peut compter sur la collectivité pour l'aider dans cet objectif partagé. ●



Petits stands pour grand cœur : la brocante junior du CMJ réunit les enfants pour la cause animale



Le samedi 14 septembre 2024, la Grand Rue s'est animée au son des rires de plus d'une vingtaine d'enfants, accompagnés de leurs parents, venus vendre des objets « utilisés et utilisables par les enfants » lors de la 11^e édition de la Brocante junior. Au total, les passants ont pu déambuler entre seize stands, découvrant une grande variété de jeux, jouets, livres, vêtements et décorations

prêts à trouver de nouveaux propriétaires. Depuis 2011, le Conseil Municipal des Jeunes y tient un stand au profit d'une association locale. Cette année, les membres du CMJ ont choisi de soutenir l'association 4 pattes sans toit. Dès 8h matin, ils sont arrivés avec des objets récupérés dans leurs chambres ou auprès de leurs proches, se relayant toute la matinée pour les vendre et reverser les

sommes collectées à cette association qui œuvre pour offrir un nouveau foyer aux animaux récupérés auprès de familles en difficulté. Au total, plus de 112.40 € ont été récoltés par ces jeunes qui s'impliquent pour leur ville depuis le début d'année scolaire 2023. ●

Les missions du Conseil des sages

Dans le cadre des missions qu'a pu confier la municipalité aux membres du CDS, l'un des sujets d'étude concerne les modalités de collecte des déchets à destination des publics plus fragilisés. Ainsi un questionnaire a pu être diffusé et a été dépouillé par le groupe de travail. Les 462 formulaires réceptionnés ont montré un vif intérêt de la part des plus de 70 ans. Encore merci pour la participation importante de toutes et de tous ! Le Groupe de Travail a réalisé un tableau récapitulatif de toutes les réponses. Vos remarques et vos suggestions seront transmises d'une façon exhaustive à la Municipalité. ●



La nouvelle salle à vocation sportive et l'extension du Musat présentées aux Tricastins



La réunion publique de présentation des futurs travaux d'agrandissement du musée et de construction de la salle de sport Gony a fait salle comble le 23 octobre dernier. En effet, nombreux ont été les Tricastins à participer à cette présentation organisée à l'invitation de la municipalité. L'occasion de rappeler les objectifs de la nouvelle salle à vocation sportive qui sera implantée sur le parking du 14-Juillet : accueillir le club de roller hockey qui s'entraînait auparavant à Saint-Paul 2003, permettre aux enfants fréquentant les écoles environnantes de pratiquer des activités sportives dans un espace couvert adapté à la pratique du sport, accueillir ponctuellement des manifestations communales comme le salon du livre ou le forum des métiers. Le bâtiment aura une surface de 1 403 m² (salle de sport 1 000 m² plus les vestiaires et les rangements) avec un terrain de 40 x 20 m et des gradins de 100 places. Les travaux, d'un coût

de 2 170 000 € HT (des subventions de la Région et du Département sont en attente d'attribution), ont débuté en ce mois de novembre et dureront 1 an.

Les travaux de réhabilitation et d'extension du musée consistent à surélever une partie du bâtiment de l'ancienne poste (zone guichet), de réhabiliter les anciens locaux de la poste, d'établir une connexion avec le musée actuel et de créer une salle d'animation pour les ateliers pédagogiques qui pourra également servir de salle de réunion (60 places assises ou 90 debout) et de salle du conseil municipal.

Ce nouveau musée permettra de présenter toutes les collections et notamment la mosaïque Messié, la plus grande d'Europe datant du 1er siècle de notre ère.

Les travaux ont commencé en novembre 2024 pour une durée de 11 mois. Leur coût est de 1 702 000 € HT (dont une subvention de 375 000 € de l'État). ●

Des visites de quartier qui ont un intérêt réel

Fin avril dernier, dans le cadre des visites de quartier « *J'ai une question à vous poser* », plusieurs habitants de la résidence Barbière située à côté de l'école Germaine Gony avaient soulevé une problématique au niveau du dépôt des déchets.

Le premier magistrat s'était alors engagé à étudier le sujet et à revenir avec une solution. Et c'est début novembre, que celle-ci a été présentée sur place aux habitants ravis de voir leur requête aboutir. Monsieur le maire et de son adjoint chargé du domaine public, Alain Rivière, accompagné de la responsable des services techniques de la Communauté de Communes Drôme Sud Provence ont ainsi proposé d'implanter deux conteneurs enterrés. Et c'est au niveau du futur lieu où seront positionnés ces containers (ordures ménagères et déchets recyclables) que le rendez-vous a été donné. À la satisfaction générale de tous les riverains présents. ●



Lors de la visite de quartier du 26 avril 2024



Lors de la nouvelle rencontre programmée début novembre



Ouverture d'un Pôle Habitat et Immobilier



Le Parc d'Activités Drôme Sud Provence accueille une structure unique : votre pôle Habitat et Immobilier. À l'initiative de ce projet, Stéphanie Reichert gérante d'une entreprise de menuiseries et carrelages depuis 2017, et de l'agence immobilière Area créée en 2020. Par cette création, cette entrepreneuse dynamique et visionnaire, a souhaité amener une réponse réactive et complète aux besoins et attentes des propriétaires et acquéreurs. Sous le même toit, vous retrouvez plusieurs experts, permettant de simplifier les démarches de vos projets immobiliers et proposant des solutions complètes, adaptées et sur-mesure. Que vous soyez à la recherche de matériaux de qualité, de services immobiliers, de conseils en agencement ou en gestion de patrimoine, le pôle Habitat et Immobilier répondra présent pour vous aider. Avec Habitat Menuiseries Carrelages, vous retrouverez un large choix de portes, volets, fenêtres, portails, placards et dressings et une gamme complète de carrelages. L'agence Immobilière Area, spécialiste du secteur en transaction, gestion locative et viager vous conseillera. Vous pourrez réaliser vos objectifs de vie et bénéficier d'un suivi personnalisé avec le conseil en gestion de patrimoine Inovéa. Bénéficiez aussi de conseils en décoration et en agencement intérieur avec Empreinte. Les professionnels investis du pôle Habitat et Immobilier vous accueillent du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h. Samedi sur rendez-vous pour discuter de vos projets. ●

📍 **Le Pôle habitat et Immobilier - Parc d'activités Drôme Sud Provence, 1615 chemin de la Décelle 26130 Saint-Paul-Trois-Châteaux**
www.monpolehabitat.fr - Tél. : 04 75 97 12 48

Voyage, Voyage

Christelle Foucaud a ouvert l'agence Envie d'Évasion depuis 5 ans sur la commune de Châteauneuf-du-Rhône. Emma Tcherkassoff, tricastine a rejoint l'agence en 2022 en tant qu'apprentie. L'activité se développant, elles ont décidé d'ouvrir un second bureau sans rendez-vous sur Saint-Paul-Trois-Châteaux. En effet, le concept sur Châteauneuf est sur rendez-vous uniquement. Avec maintenant 20 années d'expérience, Christelle a toujours à cœur de proposer des séjours qui répondent au mieux aux attentes des clients. Toutes les deux réalisent majoritairement des séjours sur mesure et organisent beaucoup de voyages de noces. La majorité de leur clientèle sont des particuliers mais elles proposent également des voyages de groupe pour des entreprises ou des comités. Elles concoctent des week-ends, city trips, croisières, séjours et circuits en France et dans le monde entier. Elles vous accueillent les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h. ●

📍 **Envie d'évasion : 25 rue Notre-Dame - 07 67 97 39 10**

Passion jardins



Valentin Petrini, actif depuis 2018, a ouvert son entreprise sur la zone d'activités Drôme-Sud-Provence en avril 2024, idéalement située entre Saint-Paul et Pierrelatte. Ce tricastin passionné par la nature et les jardins, travaille dans ce domaine depuis 2010. Titulaire d'un bac professionnel gestion et conduite de chantier forestier, il a décidé de suivre une formation d'élagage pour proposer des services diversifiés à ses clients. Il propose des créations

paysagères, l'élagage des arbres, l'entretien du jardin, la pose d'arrosage et son entretien, l'abattage d'arbre, le dessouchage, le débroussaillage et également la pose de clôtures. ●

📍 **L'âme du paysagiste : 73 Impasse de la Robe 06 09 88 22 63**

ERRATUM. Une inversion de photos s'est produite dans le Mag 71 entre l'article sur Nateo concept et celui de la boutique impériale et nous tenions à nous excuser pour la gêne occasionnée.



Le palais de Mila



Michaëla Ooms originaire de Belgique, a créé « Le Palais de Mila ». Petite, elle habitait en face d'une crêperie où elle se rendait presque tous les jours et son rêve d'enfance était de confectionner des crêpes, galettes et gaufres. Et surtout faire plaisir... Aujourd'hui son souhait s'est réalisé... ! Après quelques séjours en France, elle est tombée sous le charme de la Drôme Provençale où elle a ouvert des chambres d'hôtes. Après 7 années, elle est revenue à son rêve d'enfance. Être crêpière !

Ses crêpes sucrées et ses galettes salées sont faites maison.

Tous ses ingrédients sont locaux.

Elle se rend sur des marchés hebdomadaires, comme Grignan, Taulignan, Saint-Restitut, Valréas et le marché des producteurs le dimanche matin à Saint-Paul-Trois-Châteaux.

Pendant l'été vous pourrez la retrouver sur les marchés nocturnes ou les fêtes de villages (Valauripailles, Suze-la-Rousse, Marché médiéval à Grignan, Chantemerle-Les-Grignan...) et aussi certains campings. Elle étend son activité depuis peu pour des anniversaires privés, des événements pour les particuliers et les professionnels. Vous pourrez la retrouver au marché de Noël de la Ville. ●

+ 06 78 15 15 05

lepalaisdemila@outlook.fr

Le Panier Saint, un nouveau primeur !

Marwan Mansouri était déterminé à réaliser un rêve d'enfant qui était celui d'ouvrir un primeur, une passion transmise par son grand-père. Lors d'une visite à Saint-Paul-Trois-Châteaux, lui qui résidait à Barbentane a eu un véritable coup de cœur pour cette ville, son ambiance chaleureuse et son charme authentique. C'est ainsi qu'il a décidé d'y concrétiser son projet, convaincu que ce lieu serait parfait pour partager sa passion des produits frais et locaux avec ses habitants.

C'est donc pour cela qu'il a quitté son métier de greffier et décidé d'ouvrir un primeur au cœur de la ville. Le Panier Saint est un primeur offrant une large gamme de fruits et légumes frais, de saison et issus de producteurs locaux en circuit extra court, signifiant de la terre à l'assiette. Le Panier Saint valorise les circuits courts et s'engage pour une consommation responsable avec des produits de qualité et surtout de saison. Il vous invite à venir découvrir ce lieu convivial, dédié aux saveurs locales et au bien-être des Tricastins !

Ouvert du lundi au samedi de 9h à 19h et le dimanche de 9h à 13h. ●

+ Le Panier Saint : 5 Grand'rue



Go Fun Center ouvre à Saint-Paul-Trois-Châteaux !

Julian le Gall et Cédric Savouret sont à l'origine de ce projet qui va ouvrir très prochainement. Résidents à Saint-Paul-Trois-Châteaux, ils ont choisi d'y installer leur nouveau centre multi-activités sur le parc d'activités Drôme-Sud Provence. Vous pourrez retrouver notamment des salles de Quiz Room, de karaoké, un espace bar et un magasin de jeux de société. Franchisés Quiz Room, c'est la nouvelle activité qui vous permet d'être en immersion totale dans un décor de plateau TV pour venir s'amuser à des jeux de Quiz ou de Blindtest. Lumières, machine à fumée, musique, écrans mais surtout les célèbres buzzers. Un mélange entre le Maillon Faible, Questions pour un champion avec la touche d'humour de Burger Quiz. Accessible de 4 à 36 joueurs et de 8 à 108 ans, venez défier vos amis, votre famille, vos collègues de travail dans un Quiz de culture populaire. On ne parle pas de compétition, l'objectif c'est de venir pour s'amuser. Comment ça se passe ? Pour cela il suffit de se rendre sur leur site internet gofun-center.fr ou par téléphone et réserver votre salle de Quiz Room ou de Karaoké. Ouverture du lundi au dimanche de 10h à 23h sur réservation. ●



DRÔME SUD PROVENCE

Retour sur la rencontre des acteurs du Tourisme

Le 16 octobre dernier, ont eu lieu les rencontres des acteurs du tourisme de Drôme Sud Provence organisées par la CCDSP et l'Office de Tourisme Intercommunal, à la Maison de la truffe et du Tricastin.

Ce fut l'occasion d'échanger sur le bilan de la saison estivale, de s'informer et de partager à l'occasion d'ateliers thématiques et opérationnels. La fin de journée s'est clôturée par un moment de convivialité et des échanges constructifs pour préparer la saison 2025 ! ●



Retour sur le salon « Parlons Santé »

Le samedi 26 et dimanche 27 octobre dernier à l'espace de la Gare s'est tenu le premier salon de la santé et de la prévention en Drôme Sud Provence. Cet événement, gratuit et tout public, a été organisé par la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) Sud Ard'Drôm. A cette occasion de nombreuses animations ont été proposées par des professionnels de la santé ou du para médical autour de nombreuses thématiques telles que la sensibilisation et à l'information sur divers aspects de la santé, le bien vieillir, etc. Ce salon a bénéficié du soutien financier de la CCDSP et de l'appui logistique de la Mairie de Saint Paul Trois Châteaux avec la mise à disposition de l'Espace de la Gare. ●



Promotion des composteurs à 30 € (avec 60€ de prise en charge CCDSP)

La CCDSP vous propose des composteurs bois au prix aidé de 30€.

N'hésitez plus, venez le chercher dans les locaux du pôle déchets au 2 route de St Paul à Pierrelatte muni d'un chèque et d'un justificatif de domicile. Vous y trouverez toutes les informations pour bien commencer le compostage. ●



Info sur l'opération collecte de sapins de Noël

Transformer votre sapin de Noël en compost ? Rien de plus simple. Une fois les fêtes terminées, déposez le dans un des points de collecte à votre disposition ou directement en déchèterie. ●



Ramassage des ordures ménagères et tri sélectif : respecter les horaires de collecte



La collecte en porte-à-porte se réalise à partir de 5h du matin. Pensez donc à sortir la veille au soir, à partir de 21h, vos sacs jaunes et, si vous êtes concernés vos containers dans lesquels vous aurez déposé vos sacs d'ordures ménagères. Vos containers ne doivent pas rester sur le domaine public après la collecte. Vous pourriez être verbalisé par les forces de l'ordre dans le cas contraire. ●

IL ÉTAIT *une fois*



**BERNARD-MAURICE THUNE,
ANCIEN MAIRE**

Bernard-Maurice Thune, né en 1803 à Montpellier, a été maire de Saint-Paul-Trois-Châteaux de 1830 à 1831, à la suite de François Félix-d'Audiffret. Il exercera un second mandat de 1849 à 1854 sous la Seconde République et le Second Empire débutant. Le 24 juin 1831, il épouse Constance Constant, originaire de Sabran dans le Gard, ils auront 3 enfants. Médecin mais aussi riche propriétaire ayant hérité de son oncle Louis Elzéar Thune, lui-même maire de la commune de 1801 à 1807, Bernard-Maurice Thune acquiert en 1836 la maison d'Audiffret, avec cour, jardin et écurie, au n° 3 de la rue Montant au Château aujourd'hui.

C'est lui qui est en fonction en 1850, lorsque les communes de Saint-Paul et Saint-Restitut ont un contentieux à propos des eaux de source des Archivaux, qui coulent depuis le territoire de Saint-Restitut et que Thune souhaite utiliser pour alimenter sa commune et incidemment pour sa demeure.

Ces mêmes sources avaient été acquises en 1709-1710 par un noble, Henry Laurent de Montauban, moyennant l'accord donné par l'évêque du moment contre deux chapons à Noël !

La demeure de Montauban était la même que celle occupée par Thune. Ces eaux alimentaient toujours la commune au début des années 1990.

Bernard-Maurice Thune décède le 6 juin 1866 dans sa maison. Des archives et des livres de sa bibliothèque personnelle ont été déposés aux Archives municipales lors de la vente de la demeure en

Bernard-Maurice Thune souhaite, en 1850, utiliser les eaux de source des Archivaux, en provenance de Saint-Restitut, pour alimenter la commune... et sa propre demeure.

2001. Ses ouvrages de médecine du début du XIX^e siècle, pour la plupart, ont été conservés. Ils témoignent des sources documentaires d'un praticien à l'époque dont quelques titres évocateurs : "Précis élémentaire des maladies réputées chirurgicales" (1816) ; "Traité des maladies des artisans pâtisseries" (1822) ; "Recherches sur

les causes de la pulsation des artères, sur les mouvements du cerveau de l'homme et les animaux trépanés, sur la coène du sang" (1769). ●

Article réalisé avec le concours du service des Archives.

Les Tricastins ont *du talent*

Mireille Piris

Son troisième livre
est sorti au printemps

Mireille Piris a le goût de l'écriture depuis très longtemps. « Pour moi c'est lié au goût de la lecture et à la voix. Dès l'école primaire, je récitais les poèmes avec ardeur. Ma vie professionnelle a été mêlée à l'écriture de spectacles, de chansons puis d'articles dans différentes revues ».

Après "Boulevard des orangers" (2017) où elle racontait le monde coloré de ses jeunes années à Blida et de ses étés provençaux, Mireille Piris sort un deuxième ouvrage en 2019, "Une étrange modernité" où elle décrit, d'une vie à l'autre, des situations intimes ou sociales, des rencontres improbables, des amours passagères, bien ancrées dans le réel, traduites dans une langue juste et vigoureuse et décrivant avec un égal bonheur sentiments et paysages.

Un nouveau recueil de nouvelles

En mars 2024 est sorti son troisième livre, écrit à 2 plumes. Celles de Mireille Piris et de Julotte Roche. « Nous nous côtoyons depuis des années dans un groupe de nouvellistes, nous apprécions nos imaginaires et nos styles, dans leurs échos et leurs



différences. Nous avons eu envie de les croiser dans un recueil de nouvelles ». Ainsi est né "Deux, qui lisaient la mer" (Éditions N&B, comme les précédents). « Ce que nous avons écrit ensemble c'est ce qui fait lien. Nous avons créé une situation que ce livre engendre, la rencontre d'un journaliste qui vient nous interviewer à sa parution. Ça nous a amusées de créer une petite dramaturgie qui nous permet de faire le point sur le genre de la nouvelle encore mal connu ». Mireille Piris nous en dit plus sur ce troisième livre. « Puiser en soi l'élan vital pour faire face aux aléas de la vie, c'est cette énergie-là que l'on insuffle à nos personnages, quel que soit leur âge, de la maturité à la jeunesse et à l'enfance, voire toute petite. Quant à la vieillesse qu'il ne faut pas oublier, je l'ai abordé dans "Les roches noires", une nouvelle publiée récemment dans le numéro 53 de la revue Rue Saint Ambroise ». Mireille Piris a repris l'écriture, « des nouvelles bien sûr, mais aussi (plus j'écris plus j'ai envie de brièveté, simplicité, force tranquille et allusive) revenir à une écriture fragmentaire comme dans Boulevard des orangers où le récit naît de l'ensemble des fragments ». Et elle continue d'animer régulièrement des ateliers d'écriture, « histoire de renouer avec mon penchant de toujours, partager avec d'autres mes passions et connaissances, comme je l'ai fait pour la photographie ou le théâtre ». ●



NOËL
dans la ville

30 NOV > 4 JAN

WWW.VILLE-SAINTPAULTROISCHATEAUX.FR

VILLAGE de NOËL

30 NOV > 1^{ER} DÉC

LE COURREAU & LA CHAPELLE DES FRÈRES MARISTES

- * Stands d'artisans, chalets gourmands, food trucks
- * Animation DJ Global Son. Samedi et dimanche
- * Barbecue au brasero. Samedi soir

PLACE DE L'ESPLAN

- * Chalet Le Bar à Bouilles
- * Maquillage offert. Samedi et dimanche : 14h-17h
- * Spectacle Symbolio et l'Esprit de Noël Marionnettes. Samedi : 14h et 15h30
- * Spectacle de jonglerie Les tribulations d'Aristide Dimanche : 14h et 16h

PLACE DU MARCHÉ

- * Ferme animalière des Sacrés Compagnons Samedi et dimanche : 11h-17h



Saveurs Patrimoines



ATELIERS & VITRINES

TOMBOLA DES COMMERÇANTS

30 NOVEMBRE > 11 JANVIER



SAMEDI 11H-23H
DIMANCHE 10H-18H

PLACE DE LA LIBÉRATION

- * Manège et stand de churros Samedi et dimanche
- * Marché des producteurs Dimanche

DÉAMBULATIONS MUSICALES DANS LES RUES

- * Les Échassiers Leukosphère & char musical Samedi et dimanche après-midi
- * Les Cheerleaders Samedi et dimanche après-midi

JEUX POUR PETITS & GRANDS

- * Jeux gonflables, trampolines, mur d'escalade, jeux en bois Samedi et dimanche. Place de l'Esplan, place du Marché, place de la Libération et place St Jean

LANCÉMENT DES ILLUMINATIONS

SAMEDI 30 NOVEMBRE
19H I LE COURREAU



AGENDA de NOËL

ATELIER DIY DÉCO EN PÂTE À SEL

MERCREDI 4 DÉCEMBRE 15H I MÉDIATHÈQUE

Confectionne tes suspensions de Noël en pâte à sel. À partir de 7 ans. Gratuit sur inscription

QUELS CADEAUX OFFRIR À NOËL ?

VENREDI 6 DÉCEMBRE 18H I MÉDIATHÈQUE

Les coups de cœur de la médiathèque. Lots à gagner ! Pour ados et adultes. Gratuit sur inscription

ATELIER DIY DÉCO DE NOËL ORIGAMI

SAMEDI 7 DÉCEMBRE 15H I MÉDIATHÈQUE

Confectionne tes suspensions avec des pages de livres. À partir de 7 ans. Gratuit sur inscription

ATELIER COUTURE DE NOËL

LUNDI 9 DÉCEMBRE 18H I MOSAÏC

Idées couture et coudre pour Noël. Avec le CEET. Gratuit sur inscription : 06 11 90 14 86

CRIC CROC DE NOËL

MERCREDI 11 DÉCEMBRE 10H30 I MÉDIATHÈQUE

Lecture d'albums. À partir de 3 ans. Gratuit sur inscription

CONTE DE NOËL

SAMEDI 14 DÉCEMBRE 10H30 I MÉDIATHÈQUE

Symbolio et l'Esprit de Noël. Marionnettes. À partir de 3 ans. Gratuit sur inscription

CONCERT DE CHANTS DE NOËL

SAMEDI 14 DÉCEMBRE 15H I CATHÉDRALE

Participation libre. L'Ensemble Vocal du Rocher

SAINTE CÉCILE EN FÊTE

DIMANCHE 15 DÉCEMBRE 11H I CATHÉDRALE

Messe en musique suivi d'un concert de Noël. La Lyre de Saint-Paul

MARCHÉ AUX TRUFFES

LES DIMANCHES DU 15 DÉCEMBRE À LA MI-MARS

10H-12H30 I PLACE DE L'ESPLAN

Vente de truffes, dégustation de ravioles, création des chefs. Le marché des trufficulteurs de Saint-Paul-Trois-Châteaux

SCÈNE OUVERTE & CHORALE

MARDI 17 DÉCEMBRE 19H I MOSAÏC

Suivi d'un apéritif partagé ; amenez vos spécialités ! Entrée libre et gratuite. 04 75 00 82 30

MERCREDIS COMPLICÉS

MERCREDI 18 DÉCEMBRE 14H I MOSAÏC

Atelier Déco de Noël parents / enfants (4 ans et +). Atelier sur inscription. 04 75 00 82 30

SÉANCE PHOTO AVEC LE PÈRE NOËL

MERCREDI 18 DÉCEMBRE 16H I OFFICE DE TOURISME

Gratuit. 1 parvis Chlique

BOÎTE AUX LETTRES DU PÈRE NOËL

DU 1^{ER} AU 20 DÉCEMBRE

MAIRIE

Message à destination des petits lutins : Si tu veux que le Père Noël te réponde, n'oublie pas d'écrire ton nom et ton adresse !



PATINOIRE & TAVERNE DE LA MÈRE NOËL

PARKING CHAUSY

18, 23, 26, 27, 30 décembre puis 2 et 3 janvier : 13h30-18h30

20 décembre : 17h-21h avec animation DJ
21, 24 et 31 décembre : 11h-17h
22, 28, 29 décembre et 4 janvier : 11h-18h30

Fermeture le 25 décembre et le 1^{er} janvier



CHALET DU PÈRE NOËL

PARKING CHAUSY

20 décembre : 17h-21h
21 décembre : 11h-17h
22 et 23 décembre : 11h-18h
24 décembre : 11h-15h

PARADE MUSICALE

CENTRE-VILLE

Samedi 21 décembre : 11h, 14h15, 15h30, 16h30 et 17h30
Avec les flocons du Pôle Nord.

DESCENTE DU PÈRE NOËL

SOUS RÉSERVE DE LIEU

Samedi 21 décembre : 17h30

FEU D'ARTIFICE

GRANDE PRAIRIE

Samedi 21 décembre : 18h15
Suivi d'un vin chaud offert par la Ville salle Chausy.

AGENDA DE LA VILLE

LUNDI 2 DÉCEMBRE

Don du sang

8h-12h30, salles Pommier-Girard

Sur rendez-vous au

+ 04 75 82 44 05 ou

+ 04 78 65 63 63

Amicale des donateurs de sang
bénévole du Tricastin

+ 06 07 66 31 37

Jeu de la marmite : sensibilisation à la démocratie alimentaire

18h-20h, Espace Coluche, gratuit

Le Collectif Environnement En Tricastin,
(CEET) Christine

+ 06 72 57 17 87

Conférence : "L'orient dans la musique"

18h, salle Chausy

UP

+ 06 87 32 12 72

DU 2 AU 6 DÉCEMBRE

Semaine du numérique / ateliers animés par la conseillère numérique de Mosaïc

14h-16h, Espace Coluche,
gratuit sur inscription

Mosaïc

+ 04 75 00 82 30

MERCREDI 4 DÉCEMBRE

"Mercredis complices"

Atelier Parents Enfants (à partir
de 4 ans) - Atelier floral

14h-16h, Espace Coluche - gratuit s
ur inscription.

Mosaïc

+ 04 75 00 82 30

Conférence : "La poterie c'est quoi ?"

18h, l'Imprimerie

UP

+ 06 16 35 96 43



VENDREDI 6 DÉCEMBRE (ET 7 FÉVRIER)

Soirée Tartes & Jeux en partenariat avec Happi fourmis

19h30 - 22h30,
Espace Coluche

Gratuit

Mosaïc

+ 04 75 00 82 30

SAMEDI 7 DÉCEMBRE

Spectacle de théâtre d'improvisation

20h30, espace Coluche, 10€ ou 8€
C^{ie} l'Improdrôme

contact@limprodrôme.fr

+ 04 75 96 85 43

DIMANCHE 8 DÉCEMBRE

Matchs seniors (catégorie +18 ans)

Rugby Club Tricastin - La Valette
13h30-17h, stade Georges Perriod,
Cité 3

Rugby Club Tricastin

+ 06 89 28 49 86

LUNDI 9 DÉCEMBRE

Conférence : "Le monde du champagne"

18h, salle Chausy

UP

+ 06 77 49 15 43

SAMEDI 14 DÉCEMBRE

Match jeunes (- de 16 ans)

Rugby Club Tricastin - Pic St Loup

14h30-16h30, stade Georges Perriod

Rugby Club Tricastin

+ 06 46 69 32 89

DU DIMANCHE 15 DÉCEMBRE

AU DIMANCHE 9 MARS

Journées découverte de la truffe noire et du patrimoine Tricastin

A partir de 9h30, marché aux truffes,
65 € sur réservation

Epic Saveurs et patrimoines

+ 04 75 96 61 29

LUNDI 16 DÉCEMBRE

Conférence : Alexandrie la rayonnante

18h, salle Chausy

UP

Conseil Municipal

18h, salle Pommier

Places réservées pour le public -
retransmis en direct sur le site facebook
de la ville - date pouvant être modifiée

+ 06 77 49 15 43

DIMANCHE 22 DÉCEMBRE

Les rencontres hivernales

9h-12h, Parking Chausy

Tricastin Auto Passion

+ 06 72 13 91 04

MARDI 31 DÉCEMBRE

Réveillon du nouvel an

Repas-spectacle avec chanteuse

Spectacle de danse et DJ

Salle Fontaine

1001 danses

+ 04 75 53 99 25 & 06 32 13 71 96

LUNDI 6 JANVIER

Conférence : "Naissance de la peinture américaine"

18h, salle Chausy

UP

+ 06 87 32 12 72

VENDREDI 10 JANVIER

Soirée Tartes & Jeux en partenariat avec Happi fourmis

19h30- 22h30, Espace Coluche,
gratuit

Mosaïc

+ 04 75 00 82 30

SAMEDI 11 JANVIER

Vœux du maire à la population

18h, salle Fontaine

DIMANCHE 12 JANVIER

Matchs seniors (catégorie +18 ans)

Rugby Club Tricastin - Châteaurenard

13h30-17h, stade Georges Perriod

Rugby Club Tricastin

+ 06 89 28 49 86

LUNDI 13 JANVIER

Échange - Le textile : les enjeux humains, sociaux et environnementaux

18h-20h, Espace Coluche, gratuit

CEET

+ 06 11 90 14 86

Conférence : "Le dictionnaire, de la Mésopotamie à l'ère électronique"

18h, salle Chausy

UP

+ 06 77 49 15 43

SAMEDI 18 JANVIER

30^e Forum des Métiers et de l'Orientation et Job dating de la ville

9h30/12h-13h30/17h,

Espace de la Gare

Forum des Métiers et de l'Orientation,

+ 06 51 94 37 97

Spectacle théâtre d'improvisation

20h30-22h30, Espace Coluche, 6 €

Les Improbotics

+ 07 66 28 54 87

LUNDI 20 JANVIER

Conférence : "Les chauve-souris"

18h, salle Chausy

UP

+ 06 88 24 22 47

SAMEDI 25 JANVIER

Concours régional individuel jeunes et archers débutants

Boulodrome couvert Jean Laurent

Compagnie Des Archers Tricastins

+ 06 42 64 26 20

DIMANCHE 26 JANVIER

Matchs seniors (+18 ans)

Rugby Club Tricastin - Nuit Saint

Georges

13h30-17h, stade Georges Perriod

Rugby Club Tricastin

+ 06 89 28 49 86

Concert "Ballade avec Fauré"

17h, salle Fontaine,

prévente 17€, 20€ sur place

Ensemble Choral du Tricastin

+ 06 09 01 16 52

Les rencontres hivernales (et 23 février)

9h-12h, Parking Chausy

Tricastin Auto Passion

+ 06 72 13 91 04

LUNDI 27 JANVIER

Atelier Bee Wrap

18h-20h, Espace Coluche,
gratuit sur réservation
CEET

+ 06 62 33 35 98

Conférence : les sciences, méthodes et vérités

18h, salle Chauzy
UP

+ 06 77 49 15 43

MARDI 28 JANVIER (ET 25 FÉVRIER)

Soirée "Rencontre avec un trufficulteur" Vente de truffes fraîches

18h, Maison de la Truffe et du Tricastin, gratuit sur réservation
EPIC Saveurs et Patrimoines

+ 04 75 96 61 29

VENDREDI 31 JANVIER

Rencontre avec Noa Rodrigues organiste

13h30, rdv parking Espace de la Gare
UP

+ 06 70 86 63 26

SAMEDI 1^{ER} FÉVRIER

Spectacle de théâtre d'improvisation

20h30, espace Coluche, 10€ ou 8€
C^{ie} l'Improdrôme
contact@limprodrome.fr

+ 04 75 96 85 43

DIMANCHE 2 FÉVRIER

Visite de l'exposition "Truffes et truffières du Tricastin"

11h, MTT
Epic Saveurs et Patrimoines

+ 04 75 96 61 29

LUNDI 3 FÉVRIER

Don du sang

8h-12h30, salles Pommier-Girard
Sur rendez-vous au

+ 04 75 82 44 05 ou

+ 04 78 65 63 63

Amicale des donneurs de sang
bénévole du Tricastin

+ 06 07 66 31 37

Conférence : "Les décors peints religieux"

18h, salle Chauzy
UP

+ 06 87 32 12 72

Conseil municipal

18h, salle Pommier

Places réservées pour le public -
retransmis en direct sur le site facebook
de la ville - date pouvant être modifiée

MARDI 4 FÉVRIER

Écoute commentées :

Brahms

18h, conservatoire
UP

+ 06 76 57 05 93

MERCREDI 5 FÉVRIER

Conférence : "La transition énergétique"

18h, l'Imprimerie
UP

+ 07 86 54 01 66

JEUDI 6 FÉVRIER

Théâtre

La Porte à côté
20h30, salle Fontaine, 45 € - 40 €
Guichet Unique

+ 04 75 96 78 78

DU 7 AU 9 FÉVRIER

38^e week-end de l'Omelette aux truffes

Repas et dégustation de plats truffés
Espace de la Gare, repas
sur réservation

Association Autour de la truffe,
autourdelatruffe1@gmail.com

+ 06 22 91 39 48

DIMANCHE 9 FÉVRIER

Salon des vins de la Drôme Provençale avec l'AOC Grignan-les-Adhémar

10h-18h, salle Pommier

« Voyage en 1685 » Ensemble Mirabelle Philippe Galkowski (orgue)

17h, cathédrale,
15 €, 10 € adhérent,
gratuit - de 16 ans

Association des amis de l'orgue,
domie.bertolus@free.fr

+ 06 04 04 96 65

LUNDI 10 FÉVRIER

Alimentation Zéro déchet

18h-20h, Espace Coluche,
gratuit sur réservation

CEET

+ 06 13 59 97 36

Conférence : "Comment accueillir la biodiversité chez soi ?"

18h, salle Chauzy
UP

+ 06 88 24 22 47

VENDREDI 14 FÉVRIER

Spectacle Sellig

Humoriste
20h, salle Fontaine
Tarif : 32 €

DIMANCHE 16 FÉVRIER

Matches seniors (+18 ans)

Rugby Club Tricastin - Berre l'Étang
13h30-17h, stade Georges Perriod
Rugby Club Tricastin

+ 06 89 28 49 86

LUNDI 17 FÉVRIER

Cuisine zéro déchet

18h- 20h, Espace Coluche,
gratuit sur réservation

CEET

+ 06 13 59 97 36

Conférence : "Le grand roman de la terre"

18h, salle Chauzy
UP

+ 06 76 57 05 93

MARDI 18 FÉVRIER

Thé dansant

Espace de la Gare, 14h-18h30, 10 €
Guichet Unique

+ 04 75 96 78 78

AGENDA MÉDIATHÈQUE

Toutes les activités proposées à la médiathèque sont gratuites, s'inscrire pour participer

VENDREDI 20 DÉCEMBRE

Au cinéma le 7^{ème} Art

Projection d'un film adapté d'un roman de Nicolas Mathieu
Avec la participation du Cercle de lecture qui lira des extraits de l'œuvre de l'écrivain
Ados et adultes
à 20h
Payant

MARDIS 7, 14, 21 JANVIER

Ateliers d'écriture

Avec la Main de Nina
à 18h
Durée : 2h
Thème : L'amour

MERCREDI 8 JANVIER

Pause musicale

Coussins et plaid fournis
A partir de 5 ans
à 14h30

Découverte musicale

Viens découvrir la k-pop !
Ados à partir de 11 ans. Sur inscription
à 14h30

MERCREDI 15 JANVIER

Pause musicale

Coussins et plaid fournis
A partir de 5 ans
Sur inscription
à 14h30

JEUDIS 16 ET 23 JANVIER

Stage de chant Séfarade

Ados et adultes
à 18h
Durée : 2h

VENDREDI 17 JANVIER

Trio Karez

Concert de chant Séfarade et inspirations croisées de la Méditerranée à la Perse
à 18h
Tout public

SAMEDI 25 JANVIER

Histoires bilingues pour tous

10h30 : On papote ! Aime-t-on lire comme on aime une personne ?
Avec Edilise Sapina
Lecture accompagnée d'une discussion pour se poser de petites et grandes questions sur l'amour.
7-11 ans
14h30 : Lectures partagées bilingues enfants
16h : Cercle de lecture : Venez écouter des extraits de lecture sur le thème de l'amour

VENDREDI 7 FÉVRIER

Coups de cœur à partager

Venez échanger sur vos coups de cœur culturels (livre, musique, film, jeu, expo, spectacle...) et découvrez de nouvelles pépites.
Ados et adultes
à 18h

MERCREDI 12 FÉVRIER

Cric Cric

Lecture d'albums
à 10h30
A partir de 3 ans

SAMEDI 15 FÉVRIER

Jeux m'amuse

Venez jouer et découvrir une sélection de jeux de société !
10-12h et 14h-16h
A partir de 4 ans

MERCREDI 19 FÉVRIER

Mini Cric

Lecture d'albums et comptines pour les tout-petits !
à 10h30
Dès la naissance



VOTÉ À LA MAJORITÉ

Le lundi 9 septembre et lundi 21 octobre, les élus du conseil municipal étaient réunis en séance publique pour délibérer des affaires de la commune. Vous retrouverez ci-après un extrait des principaux points débattus et votés lors de cette séance publique.

Le lundi 9 septembre

Retrouvez l'intégralité de la réunion sur la chaîne Youtube de la commune :
www.youtube.com/live/ssMMmSi0x5k

Hybridation de la chaufferie de l'école du Pialon

Dans le cadre de l'accompagnement à la transition énergétique et à la décarbonation des bâtiments à usage tertiaire, GRDF propose un partenariat permettant de bénéficier d'aides multiples pour hybrider la chaufferie de l'école du Pialon. Les travaux d'hybridation consistent à installer une Pompe à Chaleur (PAC) en complément des chaudières gaz existantes de la chaufferie. Cette installation permettra de pouvoir alterner entre deux sources d'énergie (l'électricité et le gaz) et ainsi réduire nos consommations énergétiques. Ces travaux comprendront également la pose d'instrumentation permettant un suivi précis des économies d'énergie réalisées grâce à l'hybridation de la chaufferie. Le suivi sera réalisé sur une période de 24 mois après la mise en service de la PAC.

La convention précisant les modalités de mise en œuvre et de financement avec GRDF a été présentée au vote. Ainsi, alors que le coût total prévisionnel des travaux d'hybridation et d'instrumentation s'élève à 82 400 € HT, le reste à charge de la commune sera de 45 525 € HT. Cette délibération a été votée à 24 voix pour et 2 abstentions.

Le lundi 21 octobre

Retrouvez l'intégralité de la réunion sur la chaîne Youtube de la commune :
www.youtube.com/live/ssMMmSi0x5k

Entrée d'un nouveau membre au sein du Conseil des Sages

La municipalité a validé l'intégration de Monsieur Éric de Paris au sein du conseil des sages. Cette délibération a été votée sans les voix de l'opposition qui a rappelé son désaccord quant à l'existence de cette instance.

Création d'une nouvelle ZAP pour protéger l'activité agricole du secteur Barbière

Comme suite aux délibérations du conseil municipal n° 25 en date du 27 juin 2019 autorisant le projet de création d'une ZAP secteur Barbière, n° 10 en date du 29 mars 2021 approuvant le périmètre de la ZAP

et le rapport et les conclusions favorables motivées du commissaire enquêteur en date du 2 juillet 2024, une délibération visant à approuver le périmètre de la ZAP et sa création. Cette ZAP permettra d'assurer une protection suffisante de l'activité agricole du fait leur caractère évolutif. L'opposition s'étant exprimée contre ou abstenu, la délibération a été validée avec les voix de la municipalité.

Des zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergie renouvelable

La Loi relative à l'Accélération de la Production d'Énergies Renouvelables (APER) du 10 mars 2023 a, parmi ses objectifs, celui de « planifier avec les élus locaux le déploiement des énergies renouvelables dans les territoires ». Ladite loi demande aux communes de définir des zones d'accélération des énergies renouvelables. Ces zones d'accélération correspondent à des zones jugées préférentielles et prioritaires par les communes pour le développement des énergies renouvelables. Elles sont proposées par les communes pour chaque type d'énergie renouvelable.

Suite à la délibération du conseil municipal en date du 9 septembre 2024 et à la période de concertation, les élus ont délibéré sur la définition des zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables (ZAE nR).

Dans cet objectif, l'État a mis en place un portail cartographique permettant l'identification des zones. geoservices.ign.fr/portail-cartographique-enr
La délibération a été votée sans les voix de l'opposition.

Feu vert pour le 3^e concours international de piano de Saint-Paul-Trois-Châteaux

La troisième édition du Concours international de piano se tiendra du 21 au 26 avril 2025. Les élus étaient amenés à se prononcer sur le règlement de la manifestation ainsi que sur la convention de mandat permettant les inscriptions des candidats. La délibération a été approuvée malgré l'abstention de l'opposition.



MAJORITÉ

Être dans le concret !

Agir en faveur de la santé, favoriser les conditions d'enseignement des jeunes, donner les moyens aux Tricastins de s'épanouir grâce au sport, à la culture, à la découverte de notre patrimoine historique, à la mobilité, ... autant de thèmes qui renvoient à l'actualité récente de notre ville.

La preuve que ce ne sont pas de belles promesses comme certains savent en faire mais bien une réalité.

Quand nous créons le Centre municipal de santé et salarions des soignants pour pallier le manque de médecins, nous agissons concrètement pour la santé des Tricastins.

C'est aussi le cas quand nous agrandissons la Maison de santé pour développer l'offre de soins et accueillir le laboratoire d'analyses médicales.

Quand nous construisons la nouvelle école du Serre-Blanc, nous donnons réellement les moyens aux futurs jeunes écoliers d'apprendre dans un établissement moderne et aux personnels d'enseigner dans des conditions optimales.

Quand nous multiplions par plus de trois la surface de notre musée, nous agissons en faveur de la culture, de la préserva-

tion et de la valorisation de notre patrimoine et des vestiges de notre territoire.

Quand nous inaugurons la voie verte route de Bollène, le nouveau parking relais du Serre-Blanc, que nous engageons les travaux de renouvellement des voiries du quartier du Chemin de Fabrias et demain du Chemin du Pas de Barbière, nous améliorons assurément la mobilité et les déplacements doux. Quand nous construisons la nouvelle salle de sport Marcel-Gony, nous permettons à nos sportifs de pratiquer dans une structure adaptée avec un objectif d'optimisation de l'usage de nos bâtiments et de rationalisation des frais de fonctionnement.

Tout cela a évidemment du sens et est rendu possible grâce à la gestion rigoureuse et responsable des deniers publics.

Et en ces temps de fortes turbulences, savoir vos élus attentifs à votre bien-être et proche de vous est plutôt rassurant et réconfortant.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous. ●

Vos élus de la majorité à votre service

MINORITÉ

Vous reprendrez bien encore un petit peu d'impôts ?

Au moment où nous écrivons ces lignes, le projet de territoire, annoncé depuis plus de 3 ans qui doit marquer notre volonté de vivre ensemble et de fixer (pour la mandature et un peu au-delà) les orientations de gestion de notre Communauté de Communes, ce projet est toujours en stand-by.

Pour ce projet, Monsieur Catelinois a augmenté l'impôt communautaire frappant les propriétaires et les entreprises de 261 % en 2021.

Comment peut-on imaginer qu'un projet, supposé répondre aux attentes des citoyens et rendre leur vie apaisée et harmonieuse dans un cadre idyllique, ne remporte pas l'enthousiasme et l'adhésion unanimes des élus de la Communauté de Communes ?

En l'état actuel, ce projet tel qu'il nous est soumis comporte 3 orientations stratégiques pour répondre à 16 enjeux et se fixe pas moins de 66 objectifs à satisfaire. Il y en a pour tout le monde : industriels, commerçants, agriculteurs, particuliers, jeunes, vieux, cyclistes, piétons, malades, bien portants, résidents, touristes, propriétaires, locataires, sala-

riés, sans emploi, retraités... La satisfaction de collationner 66 objectifs particuliers répond-elle à la définition de l'intérêt général ? Cette longue liste ne montre-t-elle pas plutôt que l'Exécutif de la Communauté de Communes ne veut, ne peut et plus certainement ne sait pas choisir ?

Curieux ce prétexte d'intérêt général, mis sempiternellement en avant, car lorsqu'il s'agit de payer il n'y a plus que des intérêts particuliers. Et oui, parce-que ce « projet de territoire » fait l'impasse sur les financements et que tout le monde espère bien sûr que c'est l'autre qui va payer !

Rassurez-vous, en l'état actuel de la fiscalité, les entrepreneurs et les propriétaires sont déjà mis à contribution. Mais comprenez bien qu'avec le désengagement annoncé de l'État, un nouvel effort financier sera exigé de nous tous Tricastins si on veut réaliser ces 66 objectifs. ●

Agir pour St Paul

Transmis le 30 octobre 2024

**Christine BARSUMIAN, Sophie de DIANOUS,
Daniel GONZALEZ, Alain PECHERAND, Jean-Luc PERILLON**

Michèle Laroque Grégoire Bonnet

LA PORTE À CÔTÉ

Une pièce de Fabrice Roger-Lacan
Mise en scène Barbara Chanut

6 FÉVRIER

2025

ESPACE DE LA GARE

ROBERTO ALAGNA

HORS-LA-LOI

LE CONCERT
DES PLUS BELLES CHANSONS
DE L'ŒUVRE MUSICALE DE JEAN-FÉLIX LALANNE

8 MARS

VIKTOR VINCENT FANTASTIK

10 AVRIL

MUSIC-HALL COLETTE

12 OCTOBRE

CHIMÈNE BADI

22 NOVEMBRE